







## Document d'Objectifs Natura 2000 :



Dernière modification : 06/08/2012

## **SOMMAIRE**

ANNEXE 1 : ATLAS CARTOGRAPHIQUE	4
ANNEXE 2 : EXPERTISE AVIFAUNISTIQUE	43
ANNEXE 2 : EXPERTISE FAUNISTIQUE ÉLARGIE	45
Données de l'expertise chiroptérologique réalisée en 2005 par Alexandre Knochel	46
Expertise herpétologique réalisée en 2005 par Alexandre Knochel	
LISTE DES ODONATES DU BISCHWALD (2005) SUIVANT LA CLASSIFICATION ÉCOLOGIQUE DE BOUDOT & JACQUEMIN.	
LISTE SYSTÉMATIQUE DES RHOPALOCÈRES DE LA PLAINE DU BISCHWALD – MISE À JOUR AU 04/09/05 (ALEXANDRE RUFFONI/ALEXANDRE KNOCHEL)	49
ANNEXE 3 : FICHES ESPÈCE	51
Butor étoilé.	52
CIGOGNE NOIRE	
GOBEMOUCHE À COLLIER.	
HÉRON POURPRÉ	
MAROUETTE PONCTUÉE.	
MILAN ROYAL	57
Pic noir	
PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR	59
Pygargue à queue blanche.	
RÂLE DES GENÊTS.	61
ANNEXE 3 : ENGAGEMENTS UNITAIRES DES MAET	62
COUVER06 : Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)	63
SOCLEH01 : Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe	63
HERBE 01 : Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage	
HERBE 02 : LIMITATION DE LA FERTILISATION MINÉRALE ET ORGANIQUE SUR PRAIRIES ET HABITATS REMARQUABLES.	
HERBE 03 : Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables.	

HERBE 06 : RETARD DE FAUCHE SUR PRAIRIE ET HABITATS REMARQUABLES	6
<del> </del>	
ANNEXE 4 : BIBLIOGRAPHIE	6

Dernière modification : 06/08/2012

Document d'Objectifs Natura 2000 : « Plaine et Etang du Bischwald »

Chambre d'agriculture de la Moselle

**Annexe 1 : Atlas cartographique** 

Dernière modification : 06/08/2012 4 / 71

**CARTE 1: LOCALISATION** 

**CARTE 2: HYDROGRAPHIE** 

**CARTE 3: PATRIMOINE NATUREL** 

CARTE 4: LOCALISATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

**CARTE 5: UTILISATION DES SOLS** 

CARTE 6 : LOCALISATION DE LA 1ÈRE DATE DE FAUCHE

**CARTE 7: FERTILISATION AZOTÉE TOTALE** 

**CARTE 8: ESPACES FORESTIERS** 

CARTE 9 : DURÉES DE SURVIE DES PEUPLEMENTS FORESTIERS

CARTE 10: PARCELLES EN RÉGÉNÉRATION

**CARTE 11: LOISIRS** 

**CARTE 12: HABITATS** 

**CARTE 13: HABITATS** 

CARTE 14 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : RÂLE DES GENÊTS

CARTE 15 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : TARIER DES PRÉS

CARTE 16 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX POUR L'AVIFAUNE PRAIRIALE DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD »

CARTE 17 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : GOBEMOUCHE À COLLIER

CARTE 18 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : PICS NOIR, MAR ET CENDRÉ

CARTE 19 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

CARTE 20 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX POUR L'AVIFAUNE FORESTIÈRE DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD »

CARTE 21 : ZONES PRIORITAIRES POUR LA CONTRACTUALISATION DE MESURES FORESTIÈRES

CARTE 22 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : ROUSSEROLLE TURDOÏDE

CARTE 23 : CARTOGRAPHIE DES HABITATS D'ESPÈCES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD » : HÉRON POURPRÉ

CARTE 24 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX POUR L'AVIFAUNE DES ZONES HUMIDES DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD »

CARTE 25 : CARTOGRAPHIE DES ENJEUX POUR L'AVIFAUNE DE LA ZPS « PLAINE ET ÉTANG DU BISCHWALD »

CARTE 26: ZONES PRIORITAIRES POUR LA CONTRACTUALISATION DES CONTRATS EN MILIEU HUMIDE

## **Plaine et Etang** du Bischwald

#### LOCALISATION

CARTE 1

Périmètre de la ZPS



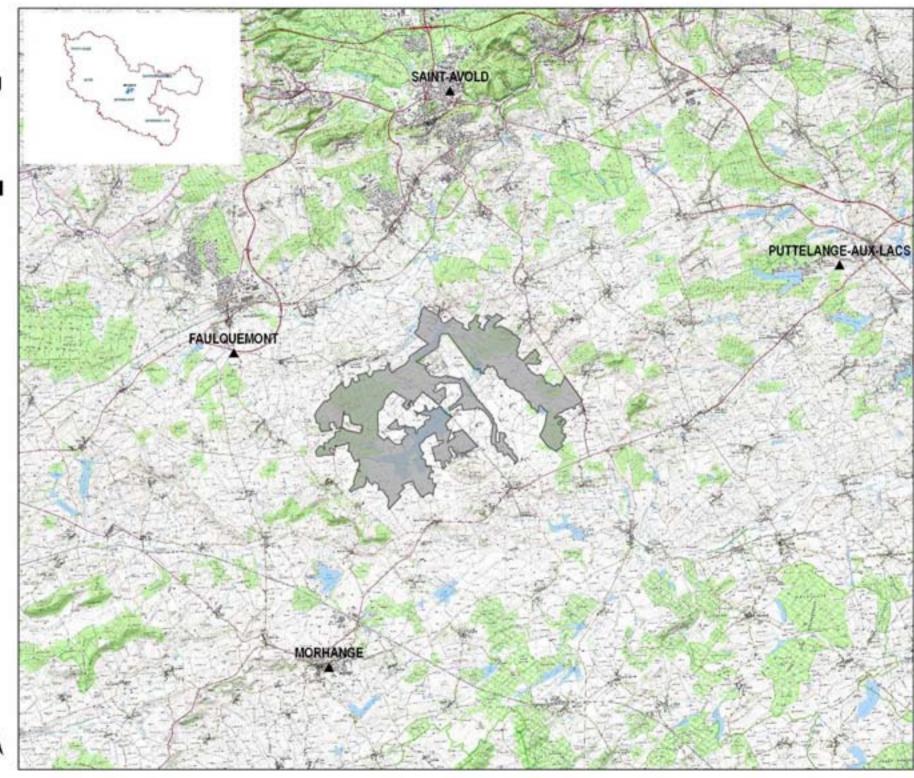
0 1000 2000 3000 Métres

1:100 000

Fonds cartographique BD ORTHOR-Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction intende Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan

DIREN Lorraine CDA 57 - Asset BARTH

Resisation: CDA 57 - 9, DAUMAIL - 05/12/2009



## Plaine et Etang du Bischwald

#### HYDROGRAPHIE

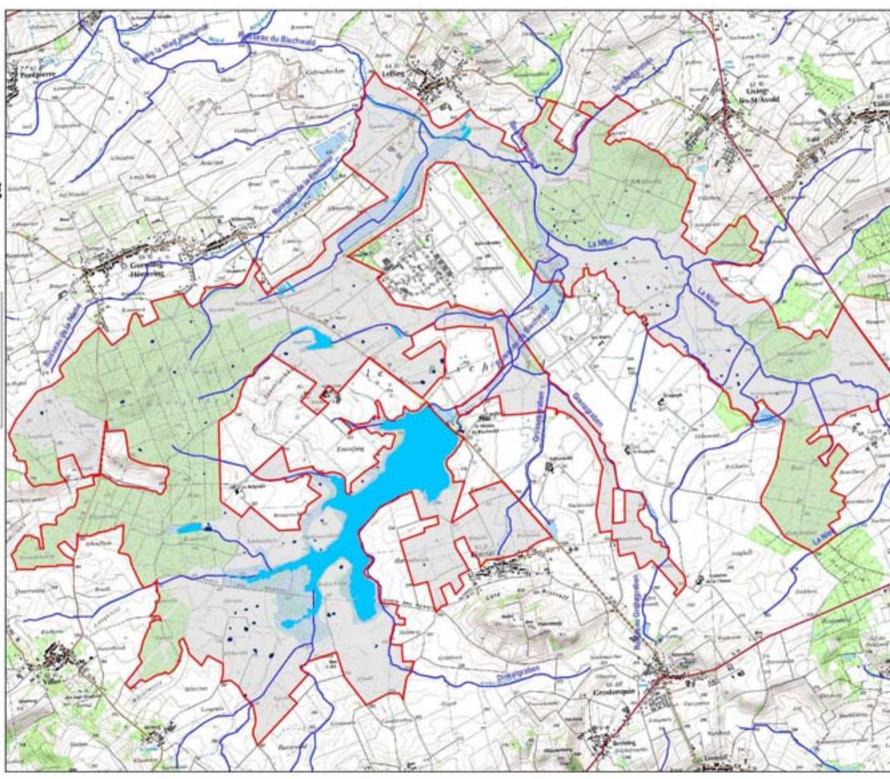
CARTE 2

# Etangs Mares Cours d'eau Périmètre du bischwald





Résisation: CDA:57 - S. DAUMAIL - 05/12/2009



## Plaine et Etangs du Bischwald

### PATRIMOINE NATUREL

CARTE 3

## LEGENDE Périmètre du bischwald ZSC ZNIEFF ZPS



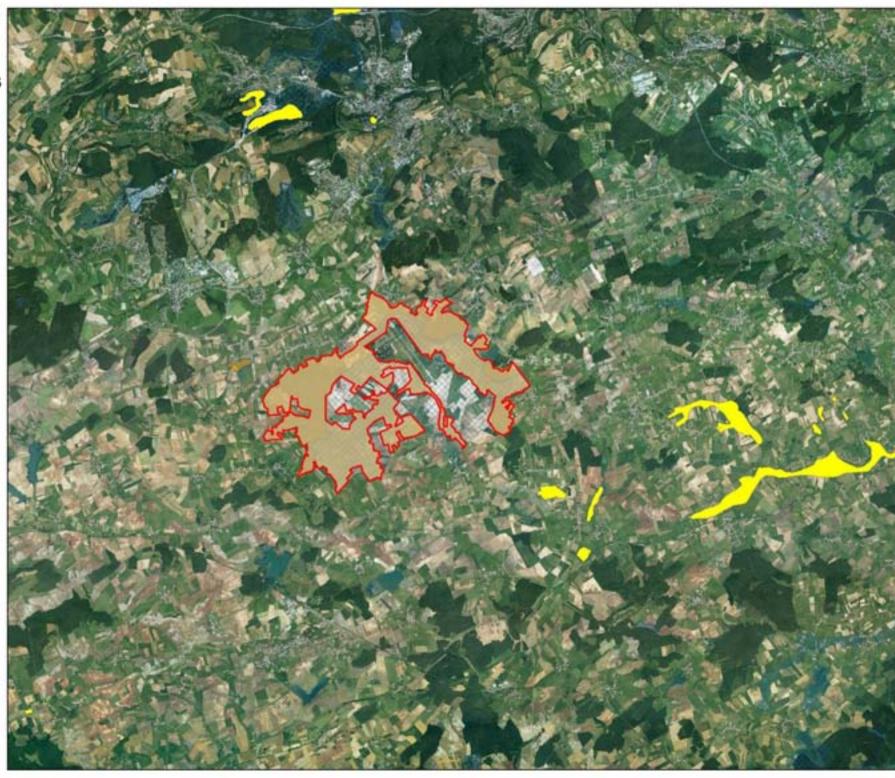
0.500000 Métres



1:100 000

Fonds cartographique BD ORTHOR-Copyright RISN - PARIS - 2004 Reproduttion interdite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan

DIREN Lorraine
CDA 57 - Anne BANTH
Réalisation : CDA 57 - S. DAUMALL - 05/12/2009



## **Plaine et Etangs** du Bischwald

LOCALISATION **DES SYSTEMES D'EXPLOITATION** 

CARTE 4



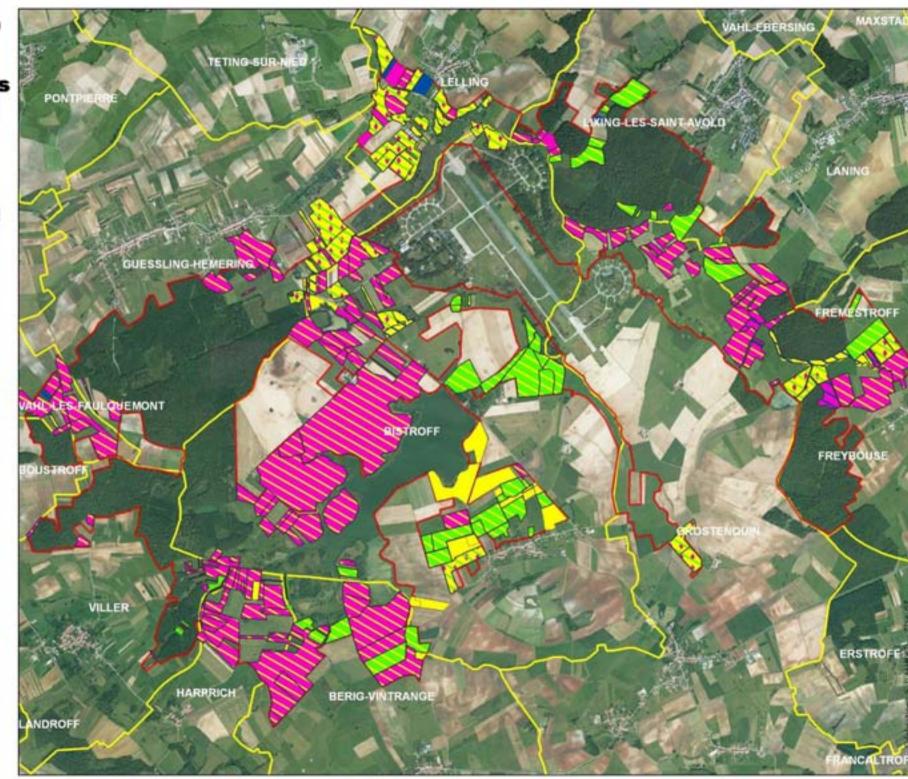


0 250 500

1 000

1:30 000

Fonds cartographique BD ORTHO® Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA BD CARTO® Theme habilage. Sources: CDA 57 - A. PIERSON DIREN CDA 57: 16/11/2009



## Plaine et Etangs du Bischwald

#### UTILISATION DES SOLS

CARTE 5

## GEL ENVIRONNEMENTAL GRANDE CULTURE PRAIRIE PERMANENTE PRAIRIE TEMPORAIRE



1:30 000

Fonds cartographique BD ORTHO® Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA BD CARTO® Thème habillage

Licence APCA 8D CARTO® Thème habilage Sources: CDA 57 - A PIERSON DIREN CDA 57 : 16/11/2009



## **Plaine et Etangs** du Bischwald

#### **LOCALISATION 1ère DATE DE FAUCHE**

CARTE 6

#### LEGENDE avant le 15 mai entre le 15 mai et le 1er juin entre le 1er juin et le 15 juin entre le 15 juin et le 1er juillet après le 1er juillet



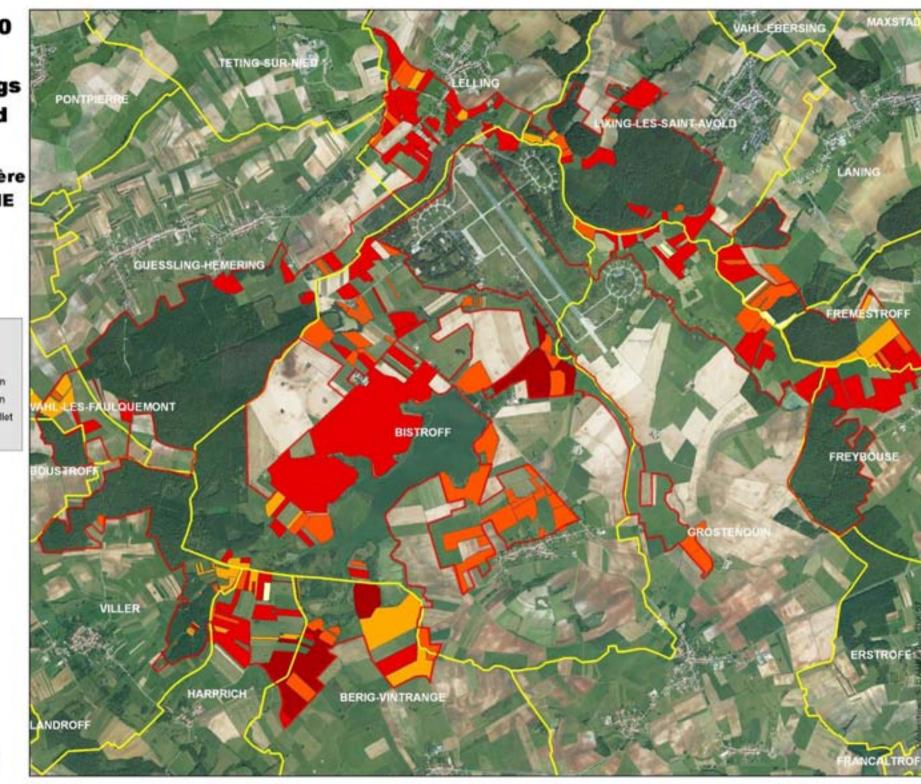


1 000

1:30 000

Reproduction intendite Licence APCA BD CARTO® Theme habilage. Sources: CDA 57 - A. PIERSON

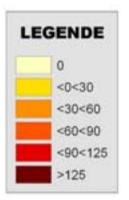
Fonds cartographique BD ORTHO® Copyright® IGN - PARIS - 2004 DIREN CDA 57: 16/11/2009



## Plaine et Etangs du Bischwald

#### FERTILISATION AZOTEE TOTALE

**CARTE 7** 



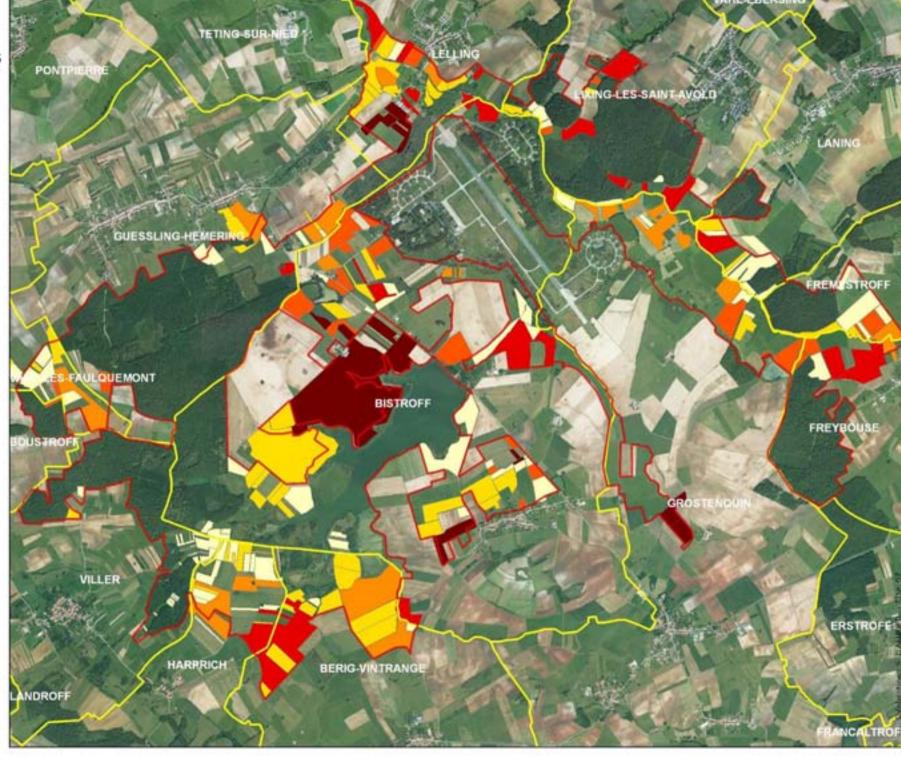


0 250 500 1 000 Metro

1:30 000

CDA 57: 16/11/2009

Fonds cartographique BD ORTHO® Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction Interdite Licence APCA BD CARTO® Thême habillage Sources: CDA 57 - A PIERSON DIREN



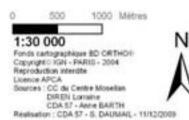
Plaine et Etangs du Bischwald

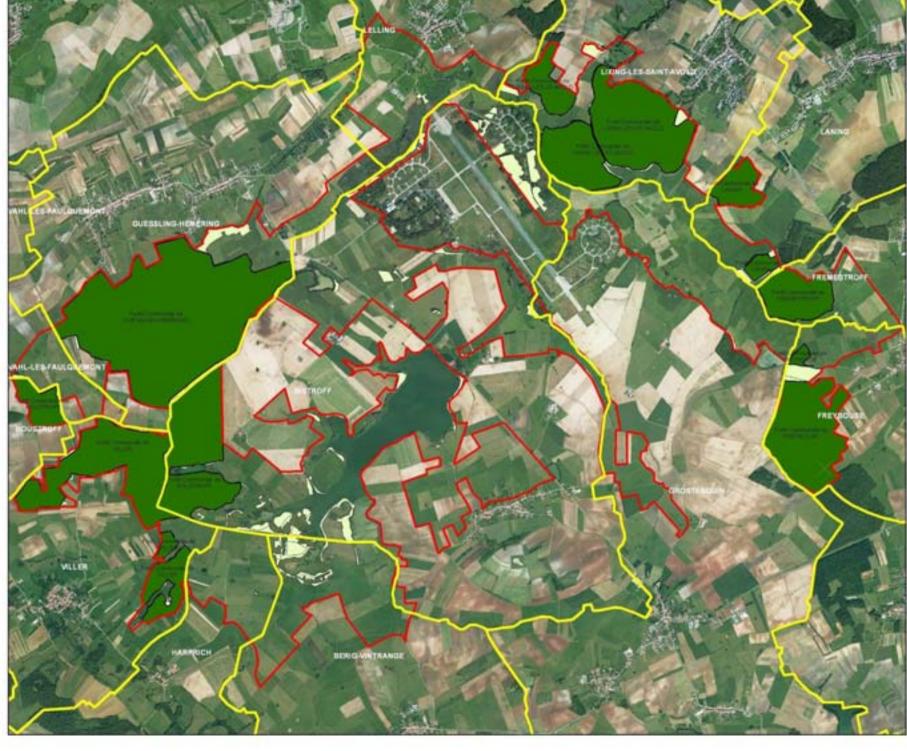
### ESPACES FORESTIERS

CARTE 8









Plaine et Etangs du Bischwald

#### DUREE DE SURVIE DES PEUPLEMENTS FORESTIERS

CARTE 9



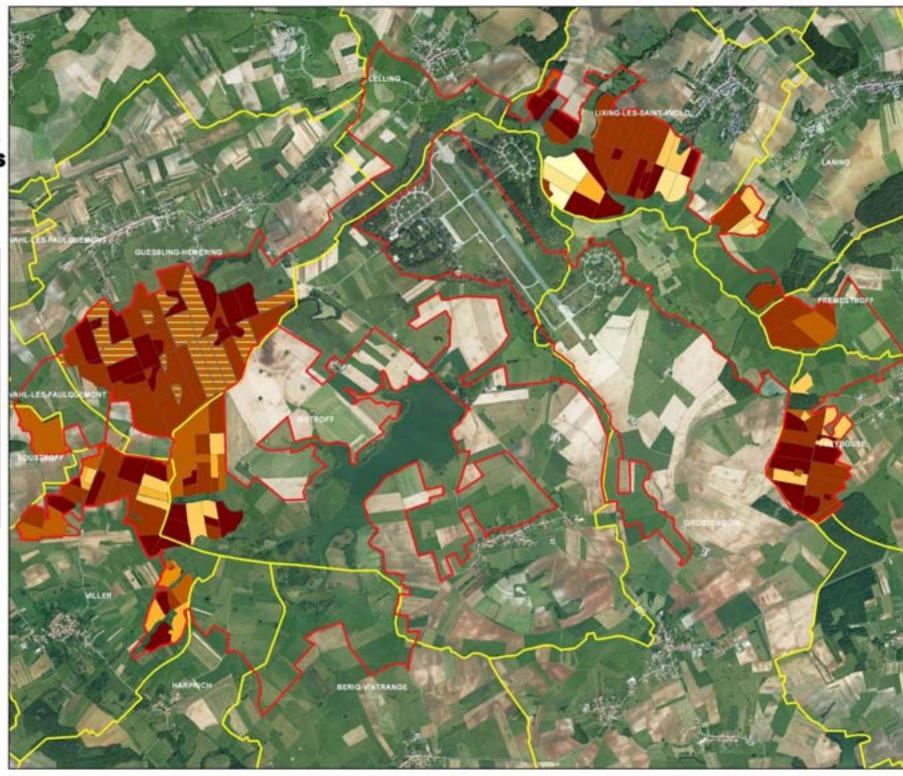


0 500 1000 Métres

1:30 000
Fonds cartographique BD CRTHOT-Copyright 5: FARTS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA

Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan DIREN Lorraine

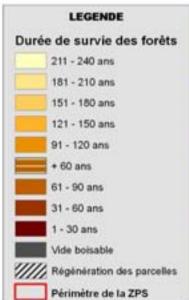
CDA 57 - Anne BARTH Resisation : CDA 57 - S. DAUMAIL - 02/02/2010



**Plaine et Etangs** du Bischwald

#### **PARCELLES FORESTIERES EN** REGENERATION

**CARTE 10** 





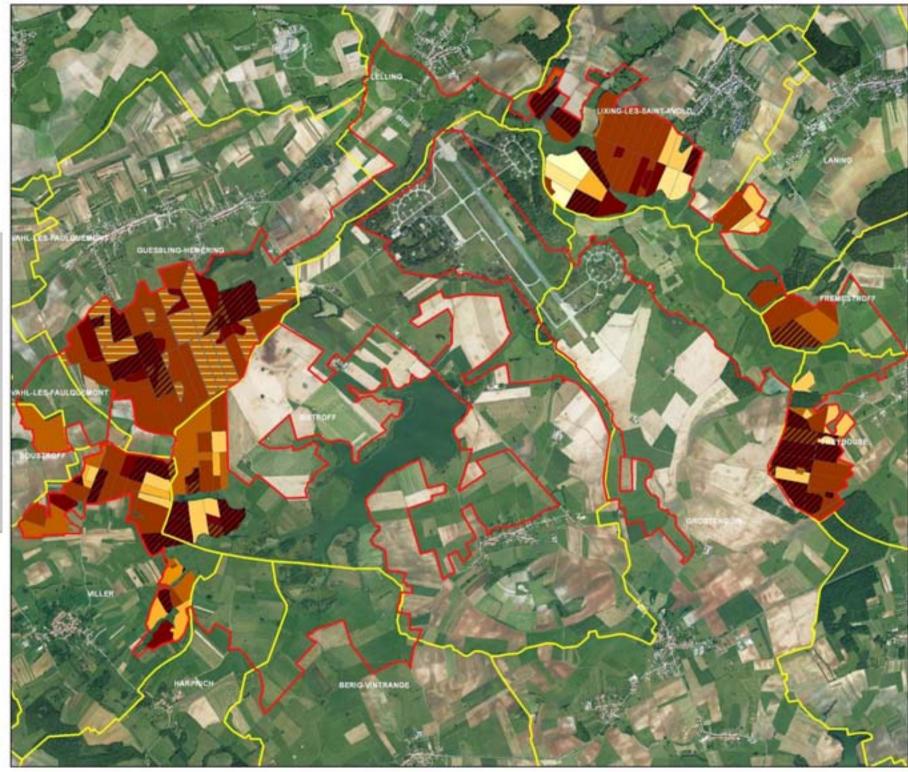
1000 Métres

1:30 000

Fonds cartographique BD CRTHOT-Copyright 115H - PARIS - 2004 Reproduction intendite

Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan DIREN Lonnine

CDA 57 - Anne BARTH Resissation : CDA 57 - S. DAUMAIL - 02/02/2010



**Plaine et Etangs** du Bischwald

LOISIRS

**CARTE 11** 







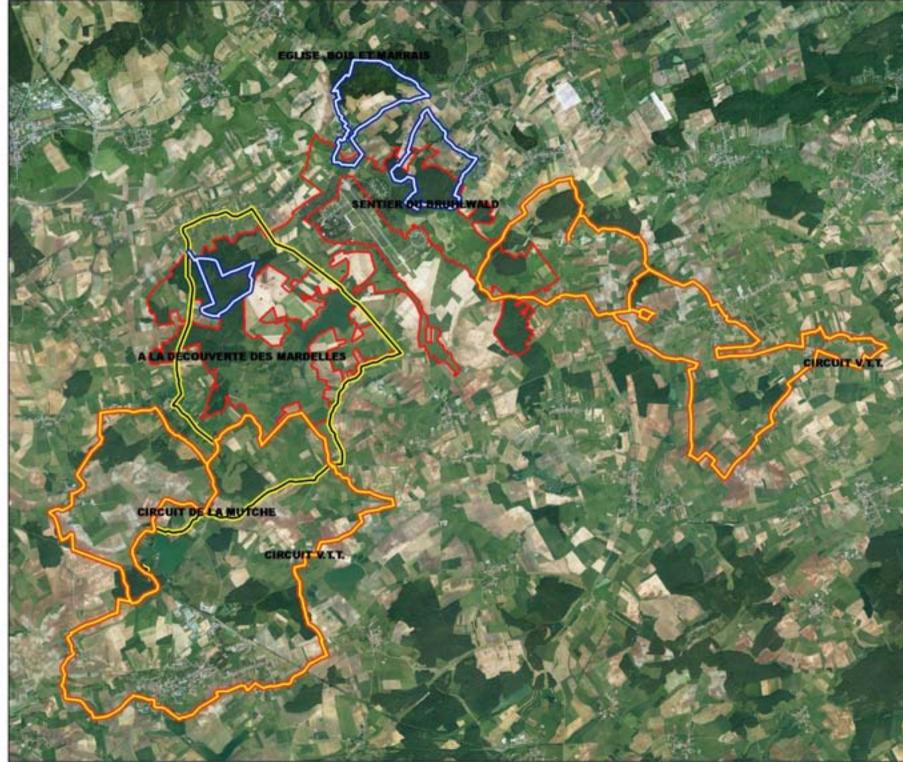


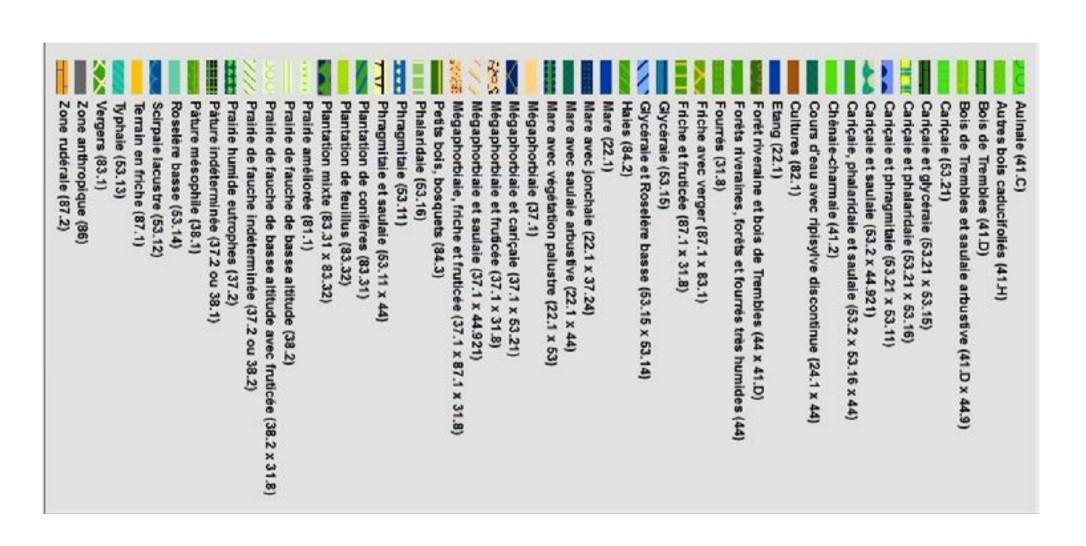
1:65 000

Fonds cartographique BD ORTHOTI-Copyright: 3GN - PARIS - 2004 Reproduction Intendite

Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan DIREN Lonnine

CDA 57 - Area BARTH Resission : CDA 57 - S. DAUMAL - 07/01/2010





Dernière modification: 06/08/2012

## **Plaine et Etangs** du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-0** 





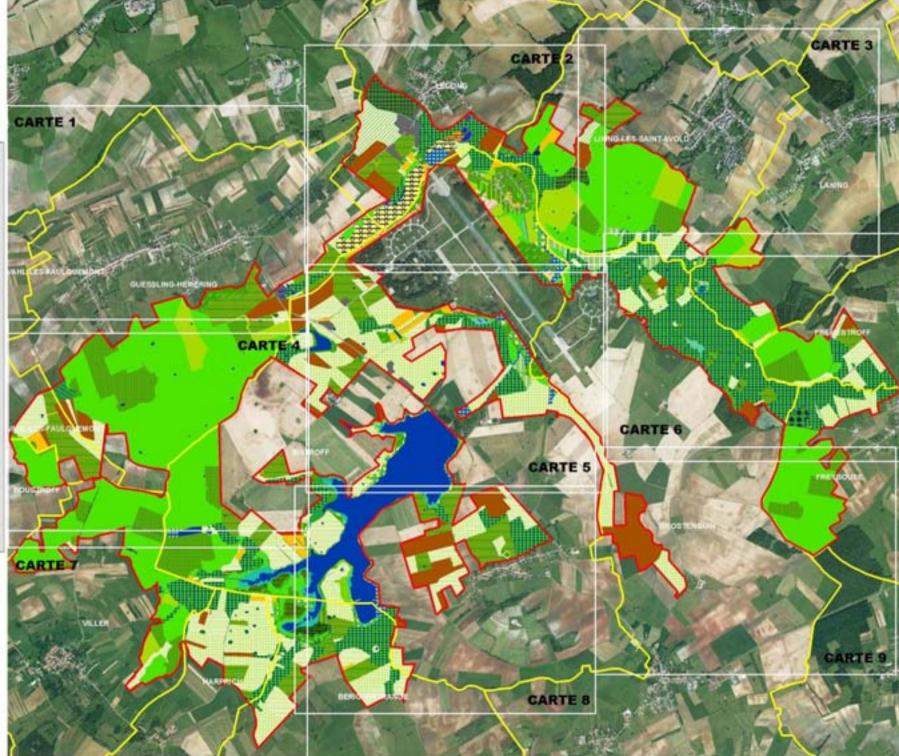
1000 Métres

many Zone anthropogue (MI)

1:30 000 Fonds cartographique BD ORTHOR CopyrightiD IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : OC du Centre Mosellan

DREAL Loreine CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010





## Plaine et Etangs du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Botope)

**CARTE 12-1** 





MOSELLE 250

500 Metres

many Zone anthroprope (96)

1:10 000 Fonds cartographique BD CRTHOB CopyrightD IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

DREAL Loreine CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010





## **Plaine et Etangs** du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-2** 





MOSELLE 250

500 Metres

1:10 000

Some nucleosis (67.8)

Demere monification : 06/08/20 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

DREAL Lorene CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



## Plaine et Etangs du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-3** 



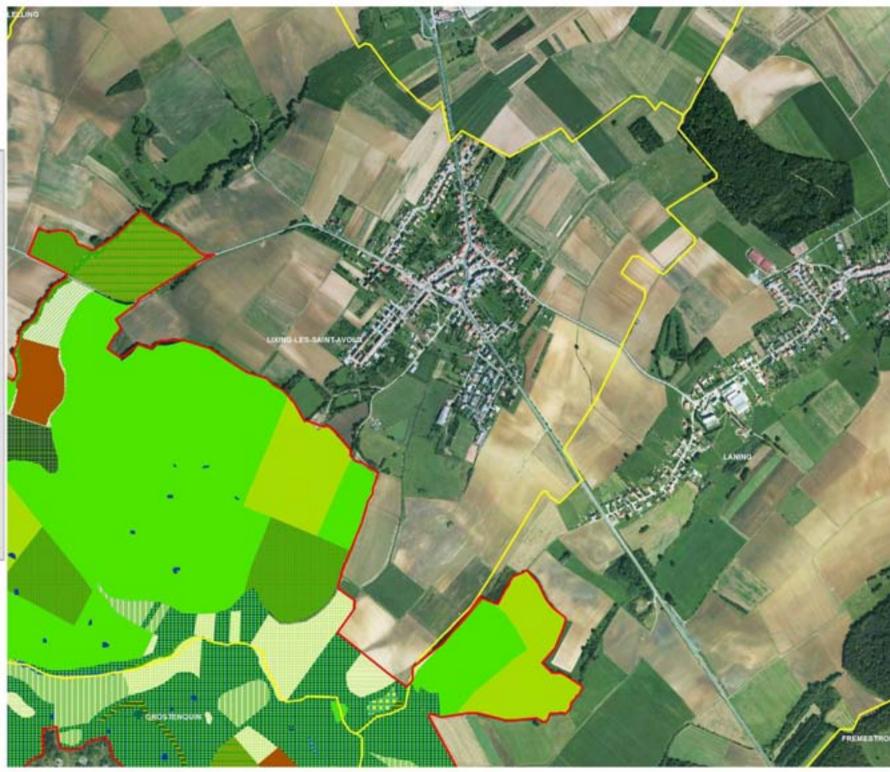


500 Metres

many Zone anthroprope (96)

1:10 000 Fonds cartographique BD CRTHOB CopyrightD IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

DREAL Loreine CDA 57 - Anne BARTH Realisation: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/15/2010



## **Plaine et Etangs** du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-4** 





MOSELLE

500 Metres

1:10 000 Fonds cartographique BD ORTHOB Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

Terrain on bloke (87.1). System (SS. 12) Jack Vergers (EE.1) many Zone anthroprope (96) Some rustionale (67.8)

DREAL Loneine CDA 57 - Anne BARTH

Rhalisation: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



## **Plaine et Etangs** du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-5** 



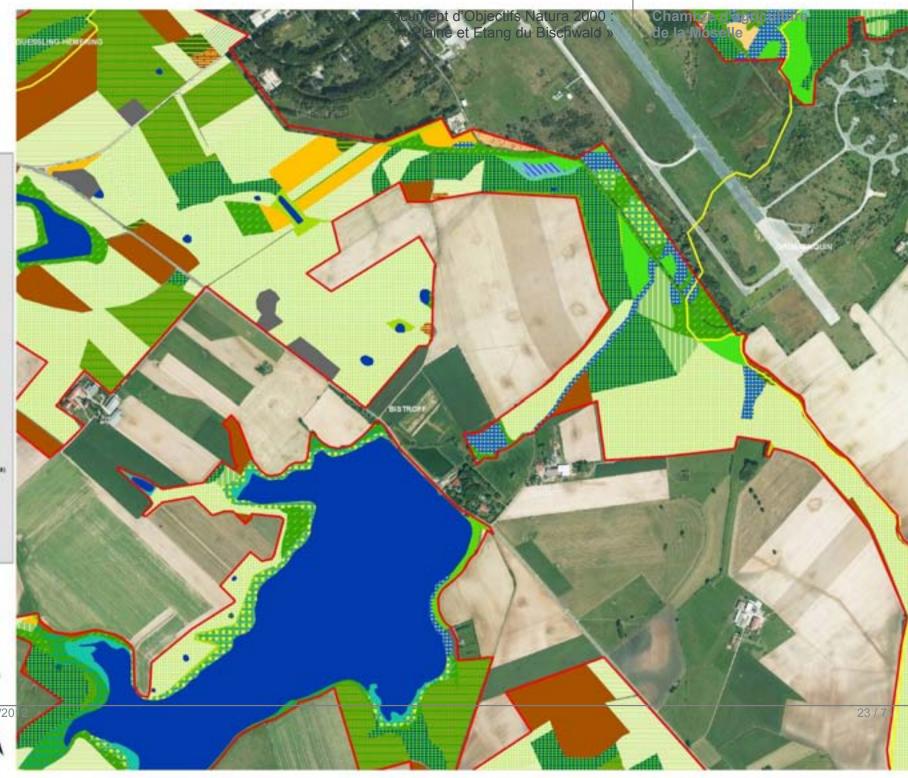


MOSELLE

500 Metres

1:10 000 Derniere modification : 06/08/20 Reproduction intendite Licence APCA Sources : OC du Centre Mosellan

DREAL Lorene CDA 57 - Anne BARTH Resisation: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



## Plaine et Etangs du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-6** 





MOSELLE

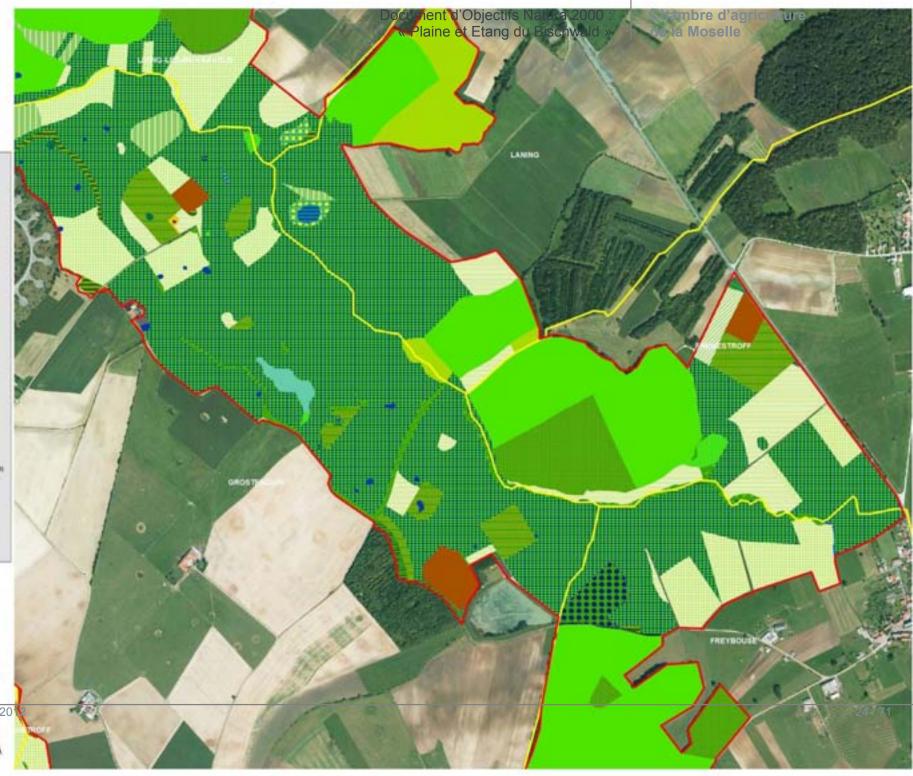
500 Metres

Some nucleosis (67.8)

1:10 000 Demere monification : 06/08/20 Reproduction intendite Licence APCA

Sources : CC du Centre Mosellan. DREAL Loreine

CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



#### **NATURA 2000** Document d'Objectifs Natura 2000 Chambre d'agriculture « Plaine et Etang du Bischwald » de la Moselle **Plaine et Etangs** du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope) **CARTE 12-7** Authors (61.C) Authoral books cashace(ballone (41.94)) Block de Therebles (41.0) Block de Therebles et besiden artwellive (41.0) e 44.0) Contyne (62.21) Conjune of physical (\$3.21 a \$3.15) w. c. Congoin of photostobin (55.21 x 65.16) Canquia at phragostale (63.21 x 63.11) Certific of coulum (60.2 s 44.821) Certipale, photorishes of neutrie (EE.2 x EE.16 x 64) Chérais-chamas (R1.2) Cours d'eau avec l'gésylve discontinue (36.1 x 44) Culture (EE.1) Eleng (EE.1) Forth diseases at bale de Translèse (45 a 61.2) Security (10.6) Priche avec verger (67.1 a 63.1) Cychine (63.16) Glycolrade at Rosenbra bases (E2.16 a 52.14). More (S4.2) More (S5.1) More over jonulate (S2.1 x 37.24) More over annies altystice (S2.1 x 44) Mare avec vegetation paluetre (22.1 x 50) Magaphortists (37.1) Magaphoritois strongels (STA x 68.21) (proj. Magaphoritois et/fruitois (STA x 21.2) Megaphorbisis et eauleis (27.1 a 64.821) Magaphortopia, Intohe et fruitope (35.1 a 87.1 e 31.8) Petts bein, besquets (14.2) III II Phatechdale (SS 18) NESS Phraganties (63.11) Promportain of assiste (EE H x 84) Manualist de confèree (\$3.31) Plantation de feofisia (85.32) Plantation mints (63.31 x 61.35) Preste améliante (\$1.1) Protint de l'acute de basse attitude (36.2) Protint de l'acute de basse attitude avec fruitse (36.2 à 21.8) Protint de fructhe de basse attitude avec fruitses (36.2 à 21.8) Protint de fructhe indremnisée (37.3 no 36.2) Pitters indetermines (27.2 ou 28.1) Parentere house (SJ.14) Suitpare lacus/pe (SI), SS Terrain on bloke (87.1). Syphana (63.12) Jack Vergers (EE.1) many Zone anthroprope (96) Some nucleosis (67.8) MOSELLE 500 Metres

1:10 000

Demere monfication : 06/08/20 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

DREAL Lorene CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010

## Plaine et Etangs du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-8** 





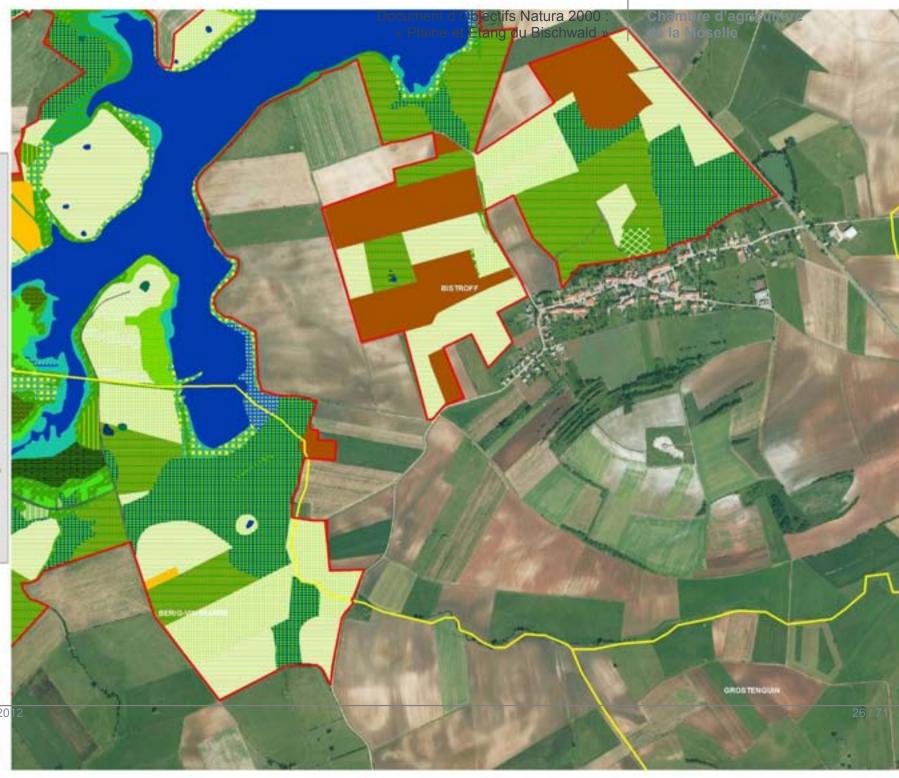
MOSELLE

500 Metres

Some nucleosis (67.8)

1:10 000 Derniere modification : 06/08/20 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

DREAL Lorene CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



## Plaine et Etangs du Bischwald HABITATS (Nomenclature Corine Biotope)

**CARTE 12-9** 





MOSELLE 250

500 Mêtres

many Zone anthroprope (96) Some nucleosis (67.8)

1:10 000 Fonds cartographique BD ORTHOB Copyright® IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan.

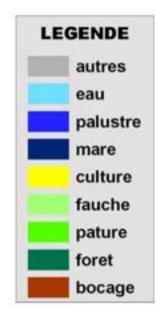
DREAL Loreine CDA 57 - Anne BARTH Resination: CDA 57 - S. DAUMAIL - 29/11/2010



#### Plaine et Etangs du Bischwald

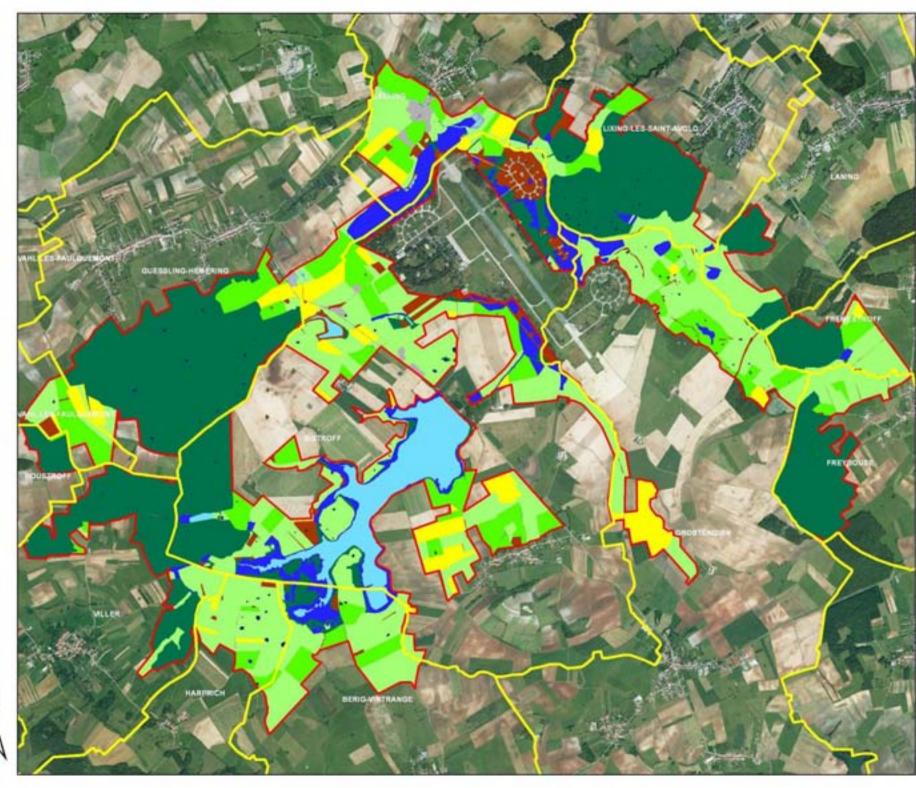
#### **HABITATS**

CARTE 13

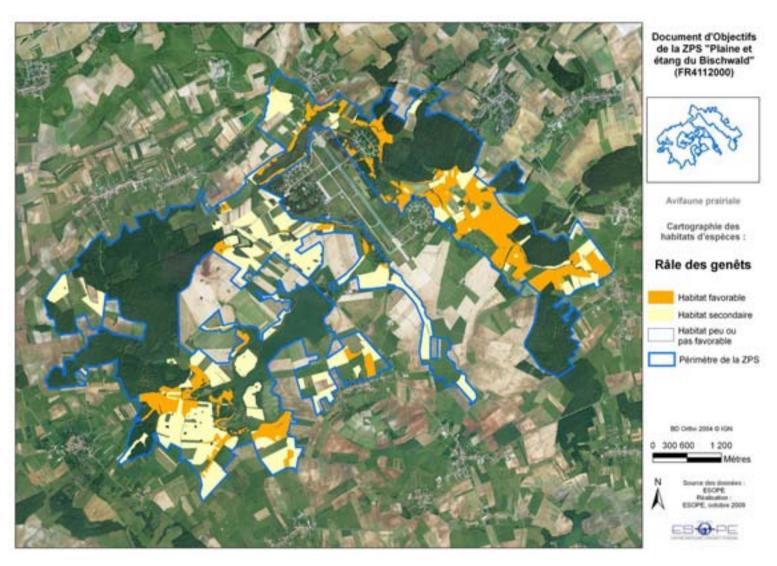






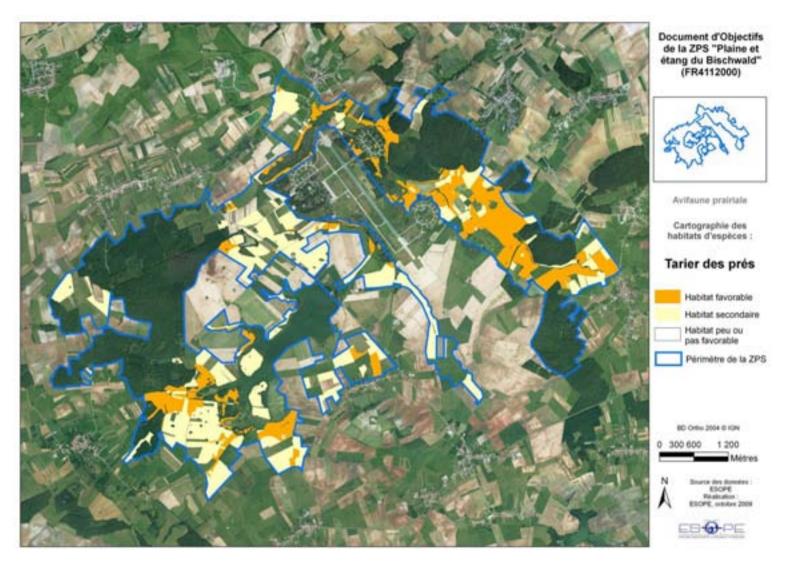


Carte 14 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Râle des genêts



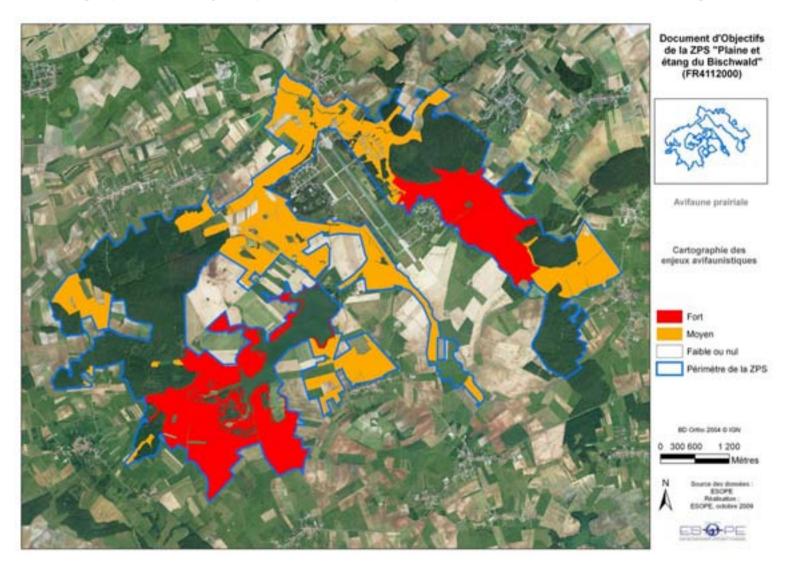
Dernière modification: 06/08/2012 29 / 71

Carte 15 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Tarier des prés



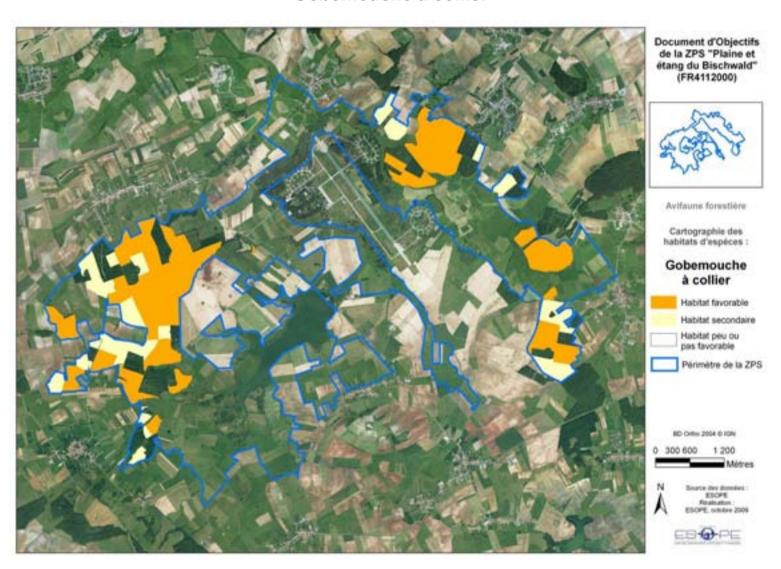
Dernière modification: 06/08/2012

Carte 16 : Cartographie des enjeux pour l'avifaune prairiale de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald »



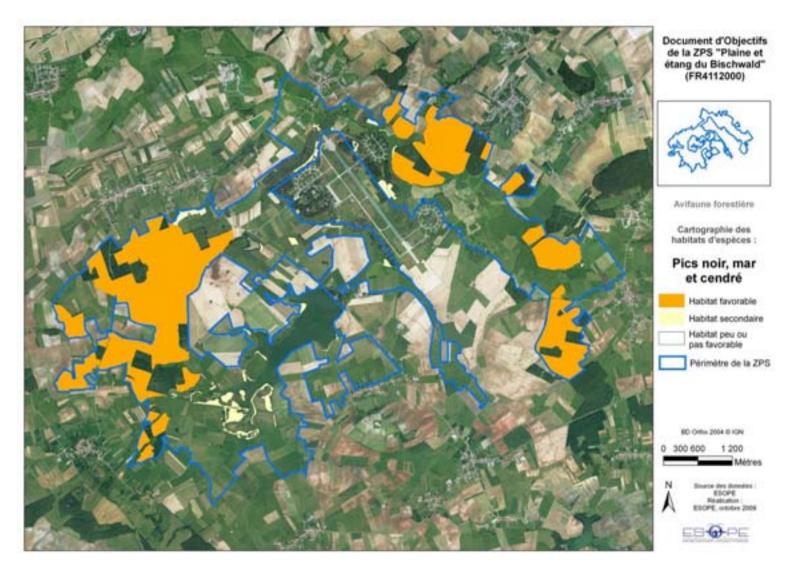
Dernière modification: 06/08/2012 31 / 71

Carte 17 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Gobernouche à collier



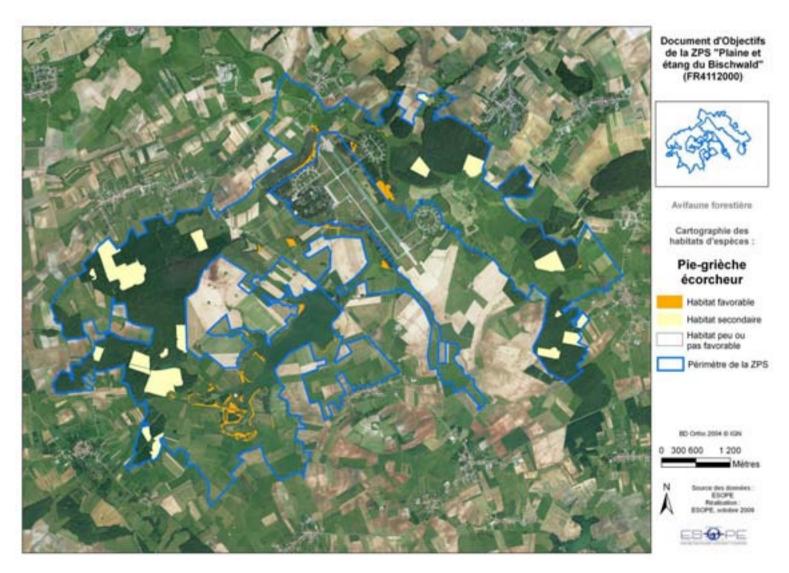
Dernière modification : 06/08/2012 32 / 71

Carte 18 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Pics noir, mar et cendré



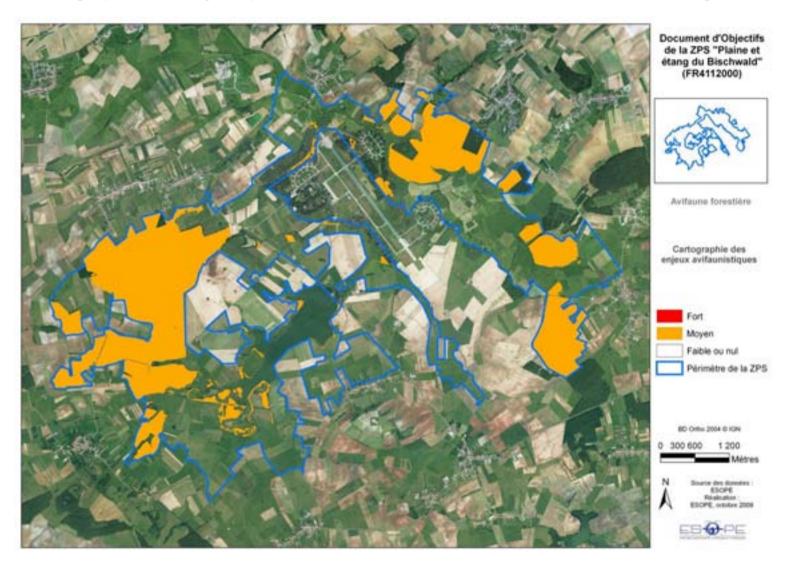
Dernière modification: 06/08/2012

Carte 19 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Pie-grièche écorcheur



Dernière modification : 06/08/2012 34 / 71

Carte 20 : Cartographie des enjeux pour l'avifaune forestière de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald »



Dernière modification: 06/08/2012 35 / 71

Plaine et Etangs du Bischwald

ZONES PRIORITAIRES
A LA
CONTRACTUALISATION
DES MESURES
FORESTIERES
CARTE 21

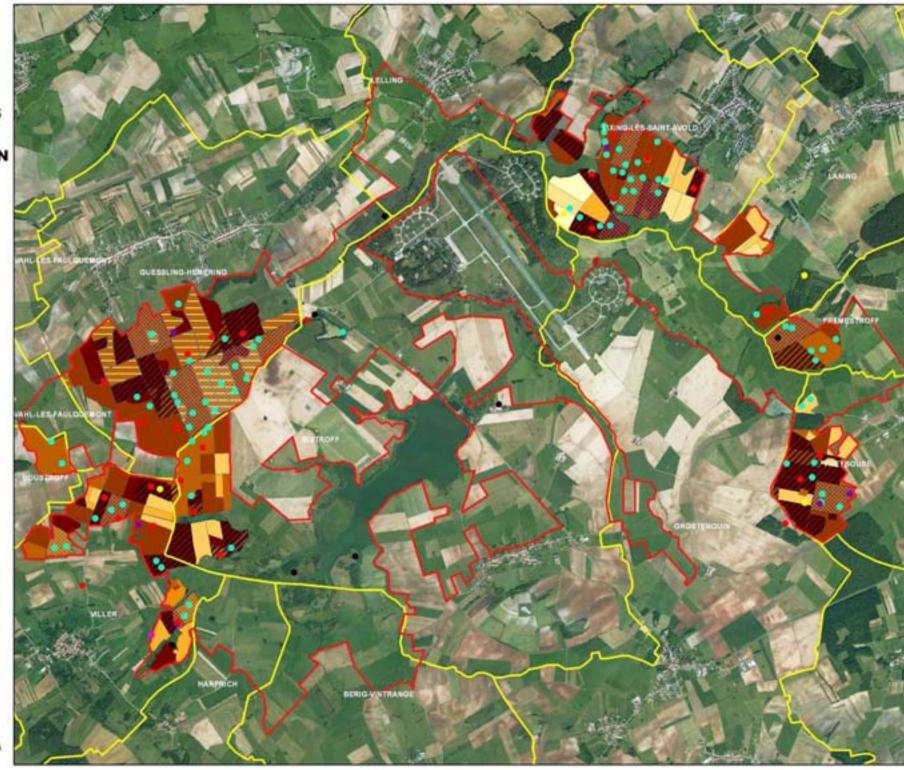




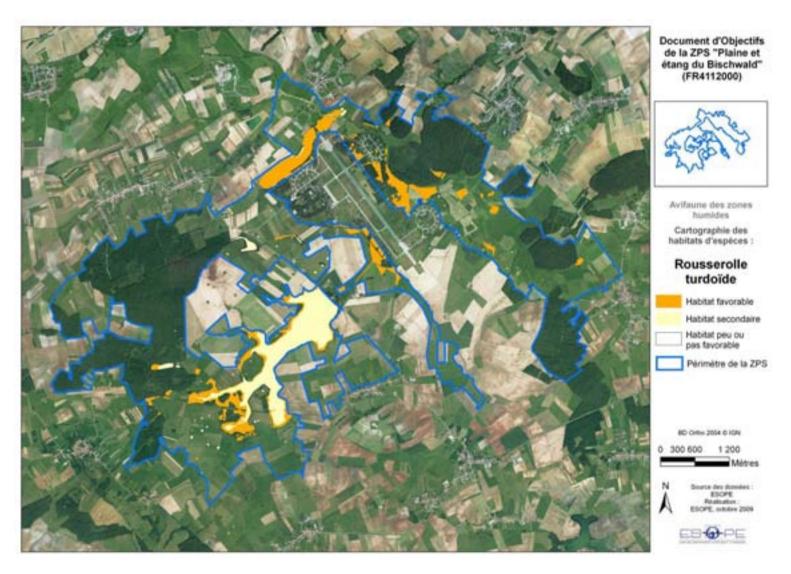
1:30 000 Metres

1:30 000 Fonds Gallingsallingue BD ORTHOR-Copyright FGN - PARIS - 2004 Reproduction intentite Licence APCA Sources I CC du Centre Mosellan

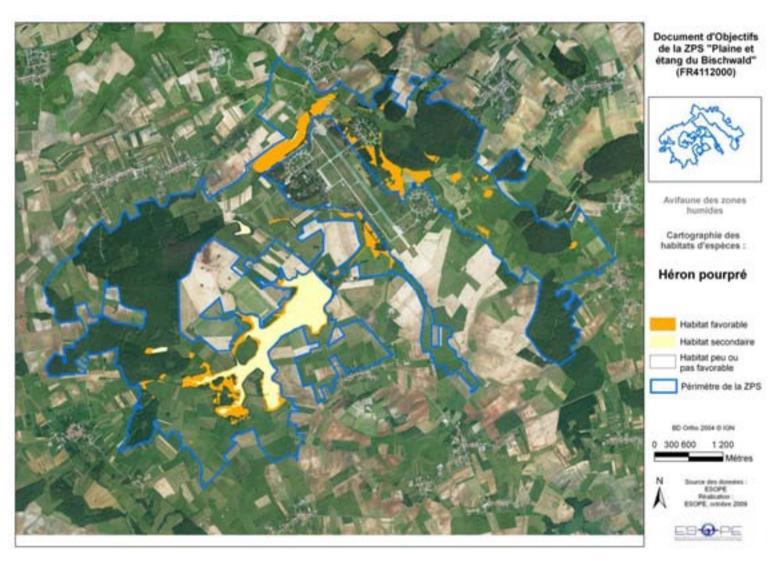
DIREN Londine CDA 57 - Avice BARTH Resissation : CDA 57 - S. DAUMAIL - 05/02/2010



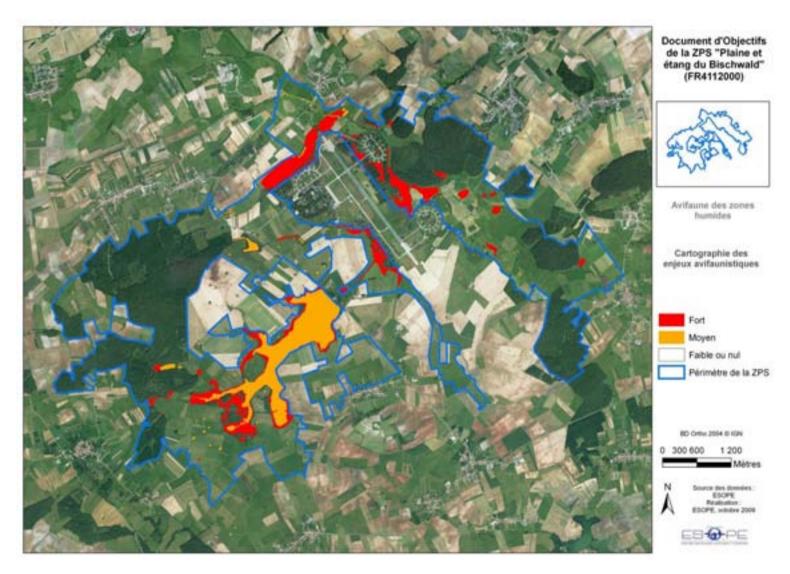
Carte 22 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Rousserolle turdoïde



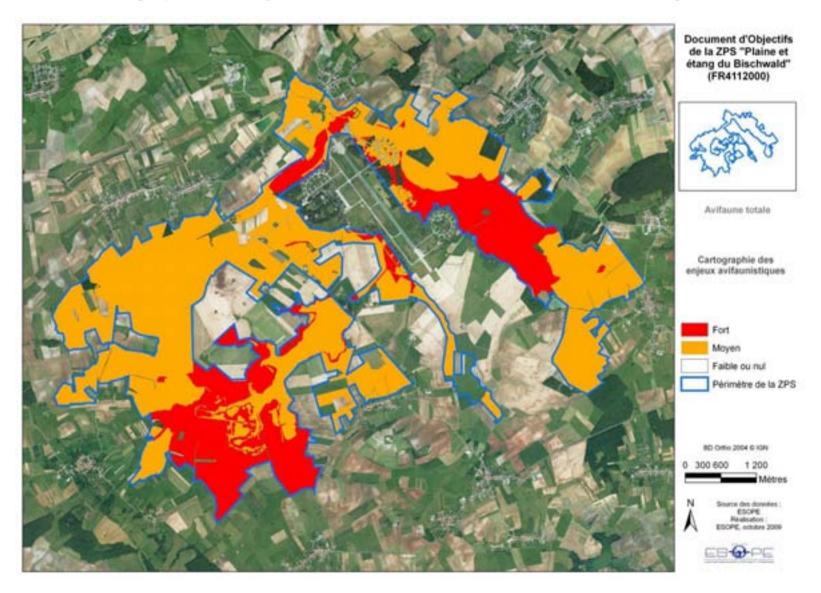
Carte 23 : Cartographie des habitats d'espèces de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald » : Héron pourpré



Carte 24 : Cartographie des enjeux pour l'avifaune des zones humides de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald »



Carte 25 : Cartographie des enjeux pour l'avifaune de la ZPS « Plaine et étang du Bischwald »



Dernière modification: 06/08/2012 40 / 71

#### **NATURA 2000**

**Plaine et Etangs** du Bischwald **ZONES PRIORITAIRES** A LA CONTRACTUALISATION **DES MESURES EN MILIEU HUMIDE CARTE 26-1** 



Zones Contrat CMH3

Zones Contrat CMH4

Zones Contrat CMH5

Périmètre de la ZPS



0 100 200 Metres

Fonds cartographique BD ORTHOR CopyrightD IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan

DREAL Loneine

CDA 57 - Anne BARTH Rhelaston : CDA 57 - S. DALMAIL - 23/15/2010



### **NATURA 2000**

**Plaine et Etangs** du Bischwald **ZONES PRIORITAIRES** A LA CONTRACTUALISATION **DES MESURES EN MILIEU HUMIDE CARTE 26-2** 



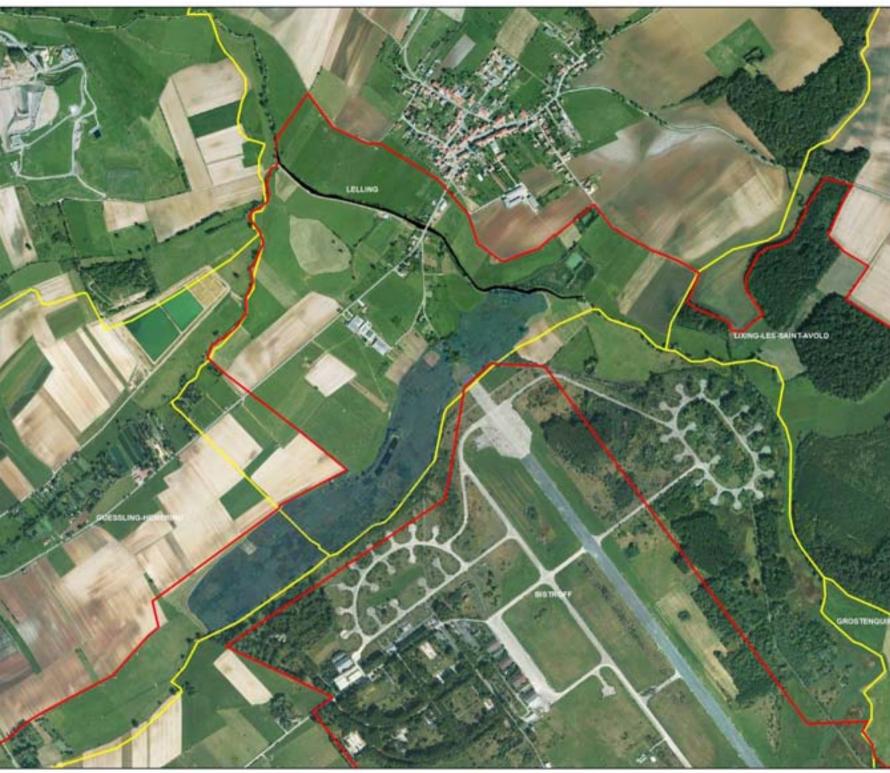
Périmètre de la ZPS



100 200 Metres

Fonds cartographique BD ORTHOR CopyrightD IGN - PARIS - 2004 Reproduction intendite

Licence APCA Sources : CC du Centre Mosellan DREAL Lorraine CDA 57 - Anne BARTH Rhelaston : CDA 57 - S. DALMAIL - 23/15/2010



### Annexe 2 : Expertise avifaunistique

Dernière modification : 06/08/2012 43 / 71

Document d'Objectifs Natura 2000 : « Plaine et Etang du Bischwald »

**Chambre d'agriculture de la Moselle** 

### Annexe 2 : Expertise faunistique élargie

Dernière modification : 06/08/2012 45 / 71

# Données de l'expertise chiroptérologique réalisée en 2005 par Alexandre Knochel

Source : Knochel, A. 2005. Nature et agriculture en plaine du Bischwald (57) : un équilibre fragile. Rapport ERE / Université de Bourgogne / Centre Ornithologique Lorrain. 50 p. + annexes.

#### Intensité de prospection et résultats généraux :

	Général	Sonomètre	Capture
Nombre de points	18	17	8
Nombre de soirées	12	12	8
Total données	89	57	32

#### Résultats par espèce de l'étude des chiroptères :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	P.Rep°	Données	Sonomètre	Capture
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	-	6	6	-
Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Bechstein	oui	4	-	4
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Daubenton	oui	21	3	18
Myotis myotis* (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	-	1	1	-
Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Vespertilion à moustaches	oui	4	-	4
Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Natterer	?	3	2	1
Nyctalus noctula (Schreber, 1774)	Noctule commune	-	12	12	-
Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius	-	3	3	-
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	?	20	17	3

<sup>\* =</sup> espèces figurant à l'annexe II de la Directive Habitats (tous les chiroptères sont à l'annexe IV)

P. Rep° = preuve de reproduction (femelle lactante)

Chiffre en italique = donnée « sonomètre » avec observation visuelle

? = colonie observée mais pas d'observation de jeunes avec les femelles lors de visites complémentaires

Remarque : 5 Pipistrelles communes au même point d'écoute constituent une donnée, mais 2 .......Pipistrelles communes en capture constituent 2 données.

#### Nombre d'individus par espèce au sonomètre et en capture :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Au sonomètre	En capture
Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	27	-
Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Bechstein	-	4
Myotis daubentonii (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Daubenton	7	18
Myotis myotis* (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	1	-
Myotis mystacinus (Kuhl, 1817)	Vespertilion à moustaches	-	4
Myotis nattereri (Kuhl, 1817)	Vespertilion de Natterer	10	1
Nyctalus noctula (Schreber, 1774)	Noctule commune	19	•
Pipistrellus nathusii (Keyserling & Blasius,	Pipistrelle de Nathusius		
1839		6	-
Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	72	3
Genus species	individus non déterminés		38

# Expertise herpétologique réalisée en 2005 par Alexandre Knochel

Source : Knochel, A. 2005. Nature et agriculture en plaine du Bischwald (57) : un équilibre fragile. Rapport ERE / Université de Bourgogne / Centre Ornithologique Lorrain. 50 p. + annexes.

Nom scientifique	Nom vernaculaire  14 espèces	Total des données	Nombre de sites	Zone Ouest	Zone Est	Annexe II DH 1	Annexe IV <sup>2</sup> DH	Protection
Classe des reptiles	3 espèces	16						•
Natrix natrix	Couleuvre à collier	5	5	Х	Х			Х
Zootoca vivipara	Lézard vivipare	9	7	Х	Х			Х
Anguis fragilis	Orvet	2	1	Х				Х
Ordre des Urodèles	4 espèces	78			<u> </u>			l
Salamandra salamandra	Salamandre tachetée	21	21	Х	Х			Х
Triturus alpestris	Triton alpestre	41	23	Х	Х			Х
Triturus cristatus	Triton crêté	10	6	Х	Х	Х	Х	Х
Triturus vulgaris	Triton ponctué	6	4	Х	Х			Х
Ordre des Anoures	7 espèces	68			<u> </u>			
Rana kl. esculenta	Grenouille verte	38	30	Х	Х			Х
Rana lessonae	Grenouille de Lessona	2	2	Х			Х	Х
Rana temporaria	Grenouille rousse	9	9	Х				Х
Rana dalmatina	Grenouille agile	1	1	Х			Х	X
Hyla arborea	Rainette arboricole	14	13	Х	Х		Х	Х
Pelobates fuscus *	Pélobate brun	1	1	Х			Х	X
Bufo bufo	Crapaud commun	3	3	Х				Х

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Annexe II de la Directive « Habitats »

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Annexe IV de la Directive « Habitats »

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Selon l'arrêté du 22 juillet 1993

<sup>\*</sup> Entendu en 2004

# Liste des Odonates du Bischwald (2005) suivant la classification écologique de Boudot & Jacquemin

Source: Knochel, A. 2005. Nature et agriculture en plaine du Bischwald (57): un équilibre fragile. Rapport ERE / Université de Bourgogne / Centre Ornithologique Lorrain. 50 p. + annexes.

* Liste rouge régionale	Nom français	Nb de localités connues	Biotopes optimaux en Lorraine	Nb de données –	Effectifs	Nb de	dont
Espèces		depuis 1970		Bischwald	recensés	stations	mardelles
Total de 28 espèces				254	779	66	44
Statut 3: espèces peu communes, loc	calisées ou à distribution restreinte (espèces lim						
		ticulièrement rares ou localise	ées (rares stations connues depuis 1970, ou populations faible				
Aeschna affinis*	Aesche affine	7	Mares et étangs de plaine	20	33	19	15
Lestes barbarus*	Leste sauvage	7	Mares et étangs de plaine	13	29	9	9
Coenagrion scitulum*	Agrion mignon	11	Mares et étangs de plaine	2	4	2	-
Sympetrum flaveolum*	Sympétrum à ailes jaunes	13	Marais, mares et étangs même temporaires	4	4	4	3
	Statut 3b : espèces localisées mais actu	ellement présentes dans un l	bon nombre de sites, et dont les populations peuvent être loca	alement assez fortes			
Lestes dryas*	Leste des bois	22	Marais, mares et étangs même temporaires	37	154	28	26
Statut 4: espèces bien répandues da	ns l'ensemble de la région (éventuellement à l'e	ception des zones d'altitude)					
	Statut 4a: espèces assez co	mmunes, assez souvent prés	entes dans les habitats convenables, parfois en population im				
Lestes virens vestalis	Leste verdoyant	19	Étangs de basse et moyenne altitude	12	119	9	5
Erythroma viridulum	Naïade au corps vert	47	Mares et étangs de plaine	1	1	1	1
Libellula fulva	Libellule fauve	62	Eaux stagnantes et courantes de plaine	3	30	2	-
	Statut 4b: espèces communes à très commu	ines (espèces ubiquistes ou p	presque toujours présentes dans au moins un type d'habitat tr	ès fréquent en Lorraine	)	•	
Sympecma fusca	Leste brun	48	Étangs de plaine	3	4	3	2
Lestes viridis V.	Leste vert	76	Étangs et rivières ombragées de plaine	13	121	10	4
Lestes sponsa H.	Leste fiancé	95	Étangs, marais, tourbières	8	9	8	6
Somatochlora metallica V.	Cordulie métallique	103	Étangs à toute altitude, rivières calmes de plaine	1	1	1	-
Aeschna cyanea M.	Aeschne bleue	109	Étangs, mares, marais, tourbières	2	2	2	-
Erythromma najas H.	Naïade aux yeux rouges	117	Étangs de basse et moyenne altitude	1	1	1	-
Cordulia aenea L.	Cordulie bronzée	124	Étangs	3	3	3	1
Aeschna grandis L.	Grande Aeschne	127	Étangs, marais, tourbières, rivières calmes	1	1	1	-
Enallagma cyathigerum C.	Agrion porte-coupe	140	Étangs, mares, tourbières	2	2	2	1
Sympetrum sanguineum M.	Sympétrum sanguin	143	Étangs de plaine	47	108	36	27
Libellula quadrimaculata L.	Libellule à quatre taches	149	Lacs, étangs, marais, tourbières	3	4	3	2
Orthetrum cancellatum L.	Orthétrum réticulé	158	Lacs, étangs de plaine	9	17	7	-
Calopterix virgo L.	Caloptérix vierge	166	Eauxcourantes	1	1	1	-
Libellula depressa L.	Libellule déprimée	173	Étangs de basse et moyenne altitude	4	9	3	1
Anax imperator Le.	Anax empereur	178	Lacs, étangs, rivières calmes de plaine	4	6	4	1
Pyrrhosoma nymphula S.	Petite nymphe à corps de feu	190	Étangs, mares, marais, tourbières	2	9	2	-
Calopterix splendens H.	Caloptérix éclatant	196	Eauxcourantes	1	1	1	-
Platycnemis pennipes P.	Agrion à larges pattes	243	Eaux courantes et stagnantes de plaine	10	75	6	-
Coenagrion puella L.	Agrion jouvencelle	260	Eaux stagnantes et peu courantes, tourbières	8	27	9	5
Ischnura elegans V.	Agrion élégant	275	Eaux stagnantes et peu courantes de plaine	37	104	27	21

Dernière modification: 06/08/2012 48 / 71

# Liste systématique des Rhopalocères de la plaine du Bischwald – mise à jour au 04/09/05 (Alexandre Ruffoni/Alexandre Knochel)

Source: Knochel, A. 2005. Nature et agriculture en plaine du Bischwald (57): un équilibre fragile. Rapport ERE / Université de Bourgogne / Centre Ornithologique Lorrain. 50 p. + annexes.

Rhopalocères : 50 espèces en						
5 familles	(d'après Lafranchis,	2000)				
Famille	Ss-famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Milieux de vie	Plantes hôtes	Cortèges
Papilionidae	Papilioninae	Papilio machaon	Machaon	Milieux ouverts	Apiacées	milieux ouverts
Pieridae	Pierinae			Lisiéres, clairières, prairies		
		Anthocharis cardamines	Aurore	maigres	Brassicacées	lisières et haies
		Aporia crataegi	Gazé	Haies, pelouses	Rosacées arbustives	lisières et haies
		Pieris brassicae	Piéride du chou	Milieux ouverts (+anthropiques)	Brassicacées	milieux ouverts
		Pieris rapae	Piéride de la rave	Milieux ouverts (+anthropiques)	Brassicacées	milieux ouverts
				Milieux ouverts, ripisylves, bois		
		Pieris napi	Piéride du navet	clairs	Brassicacées	milieuxouverts
	Dismorphiinae	Leptidea sinapis	Piéride de la moutarde	Lisiéres, clairières	Lapiacées	lisières et haies
				Praires mésophiles et		
	Coliadiniae	Colias hyale	Soufré	hygrophiles	Fabacées	prairies maigres
		Gonepteryx rhamni	Citron	Lisières, clairières	Rhamnus alaternus	lisières et haies
Hesperiidae	Hesperiinae	Ochlodes venatus	Sylvaine	Haies, lisières	Poacées	lisières et haies
		Thymelicus sylvestris	Bande noire	Milieux ouverts	Holcus sp.	milieux ouverts
		Thymelicus lineolus	Hespérie du dactyle	Milieux ouverts	Bromus sp.	milieux ouverts
		Carterocephalus palaemon	Hespérie du brome	Prairies humides	Molininia caerulea, Brachypodium sp.	prairies humides
	Pyrginae	Carcharodus alceae	Hespérie de l'alcée	Prairies fleuries	Malvacées	milieux ouverts
		Erynnis tages	Point-de-Hongrie	Prairies maigres, pelouses	Fabacées	prairies maigres
		Cupido minimus	Argus frêle	Prairies maigres	Anthyllis vulneraria	prairies maigres
		Cyaniris semiargus	Demi-Argus	Prairies fleuries	Trifolium pratense	milieux ouverts
		Celastrina argiolus	Azuré des nerpruns	Lisiéres, haies	Géraniacées	lisières et haies
	Polyommatinae	Polyommatus icarus	Azuré de la bugrane	Milieux ouverts	Hedera helix, Rhamnacées	milieux ouverts
				Prairies maigres, pelouses		
Lycaenidae		Aricia agestis	Collier de corail	séches	Fabacées	prairies maigres
•		Polyommatus thersites	Azuré de l'esparcette	Prairies maigres	Onobrychis sp.	prairies maigres
	Lycaeninae	Lycaena tityrus	Cuivré fuligineux	Prairies fleuries	Rumex sp.	milieux ouverts
		Lycaena phlaeas	Cuivré commun	Milieu ouverts	Rumex sp.	milieux ouverts
		Lycaena dispar	Cuivré des marais	Prairies humides	Rumex sp.	prairies humides
		Satyrium pruni	Thécla du prunier	Lisières, bois clairs, clairières	Prunus sp.	lisières et haies

Dernière modification : 06/08/2012 49 / 71

	Limenitinae	Limenitis camilla	Petit Sylvain	Lisières, bois clairs, clairières	Lonicera sp.	affinités forestières
	Anaturinaa			Lisières, clairières (vieilles		
	Apaturinae	Apatura iris	Grand Mars changeant	hêtraies, berges d'étang)	Salix sp., (Fagus sylvaticus)	affinités forestières
		Inachis io	Paon-du-jour	Milieux ouverts	Urtica sp.	milieux ouverts
		Nymphalis polychloros	Grande Tortue	Bois clairs	Ulmus sp., Salix sp.	affinités forestières
					Urtica sp., Corylus avellana, Ulmus	
		Polygonia c-album	Robert-le-diable	Lisières et haies	sp.	lisières et haies
		Vanessa atalanta	Vulcain	Milieux ouverts	Urtica sp.	milieux ouverts
		Aglais urticae	Petite Tortue	Milieux ouverts	Urtica sp.	milieux ouverts
	Nympholingo	Nymphalis antiopa	Morio	Bois et lisières	Salix sp., Populus sp.	affinités forestières
	Nymphalinae	Araschnia levana	Carte géographique	Lisières, mégaphorbiaies	Urtica sp.	prairies humides
		Argynnis paphia	Tabac d'Espagne	Lisières, allées forestières	Viola sp.	lisières et haies
		Mellicta aurelia	Mélitée des digitales	Prairies maigres	Plantago sp.	prairies maigres
		Melitaea diamina	Damier noir	Prairies humides	Valeriana sp.	prairies humides
Nymphalidae		Melitaea cinxia	Damier du plantain	Prairies maigres, friches	Plantagus sp.	prairies maigres
				Prairies maigres humides (dans		
		Euphydryas aurinia	Damier de la succise	le contexte local)	Succisa pratensis, Scabiosa sp.	prairies humides
		Clossiana selene	Petit Collier argenté	Prairies maigres humides	Viola sp.	prairies humides
		Clossiana dia	Petite Violette	Prairie mésophiles	Viola sp.	prairies maigres
	Heliconiinae	Brenthis daphne	Nacré de la ronce	Stations chaudes	Rubus sp.	prairies maigres
			Nacré de la			
		Brenthis ino	sanguisorbe	Prairie et clairières humides	Filipendula ulmaria, Sanguisorba sp.	prairies humides
		Coenonympha pamphilus	Procris	Prairies	Poacées	milieux ouverts
		Melanargia galathea	Demi-deuil	Prairies maigres	Poacées	prairies maigres
		Pyronia tithonus	Amaryllis	Prairies, lisières	Brachypodium pinnatum	prairies maigres
	Satyrinae	Maniola jurtina	Myrtil	Prairies	Poacées	milieux ouverts
		Aphantopus hyperantus	Tristan	Lisières haies	Poacées	lisières et haies
		Lasiommata megera	Mégère/Satyre	Milieux ouverts	Festuca sp	milieux ouvertts
		Pararge aegeria	Tircis	Clairières, bois	Poa sp.	affinités forestières

Dernière modification : 06/08/2012 50 / 71

**Chambre d'agriculture** de la Moselle

Annexe 3 : Fiches Espèce

Dernière modification : 06/08/2012 51 / 71

#### **Butor étoilé**

Botaurus stellaris



#### **Description**

Taille : 70 à 80 cm Envergure : 100 à 130 cm

Le Butor étoilé est l'une des huit espèces de hérons présentes en France. Le mâle et la femelle arborent le même plumage brun-jaunâtre rayé et tacheté. Ils possèdent de grosses pattes vertes et un long bec pointu et puissant

Le Butor étoilé est un oiseau solitaire, actif seulement au crépuscule, et perpétuellement caché dans les roselières. Pour échapper aux prédateurs, il se tient le plus souvent « au piquet », le corps immobile et le bec pointé vers le ciel. Cette attitude typique, conjuguée à la qualité mimétique de son plumage lui assure un parfait camouflage.

#### **Ecologie**

Le Butor étoilé se nourrit dans des eaux peu profondes, pêchant à l'affût. Son régime alimentaire est composé surtout de poissons, mais aussi d'insectes, amphibiens, vers, petits mammifères et oiseaux.

Il niche dans les roseaux. Le nid est une plate-forme flottante, faite de morceaux de roseaux secs et de plantes aquatiques, tapissé de matériaux plus fins. Il est arrimé à la roselière par des tiges et des plantes. La femelle y dépose 4 à 6 œufs brun verdâtre, tachetés de brun, à intervalles de 2 à 3 jours. L'incubation commence avec le premier oeuf pondu et dure environ 26 jours, assurée par la femelle.

Les poussins sont nidicoles et couverts de duvet brunroux. Ils sont nourris par la femelle seule avec de la nourriture régurgitée au fond du nid. Ils commencent à quitter le nid au bout de 2 à 3 semaines, se cachant dans la végétation environnante



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Butor étoilé est inféodé aux roselières où il fait son nid.

Il privilégie les milieux densément végétalisés avec des surfaces en eau libre peu profonde et à faible variation de niveau

#### Menaces

Destruction des zones humides Gestion hydraulique inadaptée et dégradation de la qualité de l'eau Atterrissement des roselières

#### Mesures de gestions favorables

Protection des zones humides Gestion hydraulique des plans d'eau Entretien des roselières

### Cigogne noire

Ciconia nigra



#### **Description**

Taille : 95 à 100 cm Envergure : 185 à 200 cm

La Cigogne noire est un échassier de grande taille, à peine plus petite que sa consœur la Cigogne blanche mais nettement plus sombre.

L'adulte est reconnaissable à son manteau noir, Seuls le dessous de la queue, le ventre et les aisselles sont blancs. Les pattes sont rouge-vif, le bec et le tour de l'œil rouge carmin. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

Le juvénile est reconnaissable à son plumage gris-noir, ses pattes et son bec gris-jaunâtre.

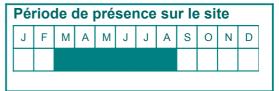
Le vol de ce planeur est caractéristique, avec les pattes et le cou tendu. Ses ailes sont larges et arrondies. Ses battements amples et silencieux.

#### **Ecologie**

La Cigogne noire consomme des poissons, des batraciens, des insectes, des coquillages, des crabes, des petits reptiles, des oiseaux et des mammifères.

Le nid, souvent volumineux, est construit ou rechargé à partir du mois de mars. Une aire peut être utilisée plusieurs années. Elle se situe sur un arbre à une douzaine de mètres du sol en moyenne. En France, le chêne est l'essence la plus utilisée,

La femelle pond de 1 à 5 œufs, de fin mars à mai. L'incubation dure de 32 à 38 jours. Les œufs sont couvés alternativement par les 2 adultes. Les œufs éclosent fin avril - début juin. Le séjour au nid dure 63 à 71 jours, pendant lesquels les parents les nourrissent.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

La Cigogne noire fuit l'homme et installe son nid au cœur des grands massifs forestiers. De mœurs diurnes, elle fréquente les petits ruisseaux, les vasières des plans d'eau peu profonds, les marais et les prairies humides dans un rayon de 5 à 10 km autour du nid.

#### Menaces

Détérioration des zones humides Electrocution

Dérangement pendant sa période de nidification

#### Mesures de gestions favorables

Mise en place de zones de quiétudes Protection des zones humides

#### Gobemouche à collier

Ficedula albicollis



#### **Description**

Taille: 13 cm Envergure: 22 à 25 cm

Le mâle en plumage nuptial est noir sombre dessus, avec un collier blanc à la nuque, un croupion gris clair, une large tache blanche sur le front. Les ailes sont noires avec de grandes marques blanches. Le dessous est entièrement blanc.

Le reste de l'année, le mâle est plus semblable à la femelle avec un manteau grisâtre et un demi-collier blanchâtre. Seules les ailes restent noires marquées de blanc sous les primaires.

#### **Ecologie**

Les Gobemouches tirent leur nom de leur manière de s'alimenter. En effet, ces oiseaux sont de redoutables prédateurs pour les insectes. Posté sur son perchoir, le Gobemouche est aux aguets et surveille les passages d'insectes. Lorsqu'une proie est repérée, le guetteur s'élance, la prend en chasse, la happe d'un claquement de bec, puis retourne à son poste.

Il se nourrit de toute sorte d'insectes et de baies en fin d'été.

Ce grand migrateur revient de ses quartiers africains fin avril-début mai. Il installe son nid dans la cavité d'un arbre. L'incubation dure en moyenne 15 jours, les jeunes sont nourrit par les parents et s'envolent à l'âge de 17 jours.

Le Gobemouche devient très discret à partir de juillet et commence à migrer vers l'Afrique en août.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Gobemouche à collier est inféodé aux grandes futaies claires où domine le chêne. Il recherche les vieux chênes pour leurs cavités naturelles indispensables à sa nidification.

Il apprécie également les coupes en régénération récente où il n'est pas gêné par les arbustes lorsqu'il chasse.

#### Menaces

Disparition des vieilles futaies Abaissement de l'âge d'exploitation Travaux sylvicoles en période de reproduction

#### Mesures de gestions favorables

Maintien d'îlots de sénescence Préservation d'arbres à cavités Maintien des arbres sénescents ou morts Absence de travaux de coupe de débardage d'avril à juin

### Héron pourpré

Ardea purpurea



#### **Description**

Taille : 78 à 90 cm Envergure : 120 à 150 cm

Le Héron pourpré est un oiseau fin et longiligne, au long bec pointu jaune.

Sa poitrine est brune-rousse et l'abdomen noir avec flancs et scapulaires rousses-pourpre.

Les yeux sont jaunes clairs et sa tête est ornée d'une calotte noire, l'arrière du cou étant brun roussâtre et blanc sur le devant avec des stries noires en approchant du haut de la poitrine qui s'orne de plumes plus longues à la saison des amours. Les pattes jaunes tirant vers l'orange lui permettent de marcher dans l'eau et la vase. Des doigts inhabituellement longs pour un héron lui permettent de marcher sur les vases molles, les feuilles flottantes et de se poser sur les buissons.

#### **Ecologie**

Le Héron pourpré est un migrateur transaharien qui arrive en France en mars-avril et repart à partir du mois d'août.

Le Héron pourpré se nourrit dans les eaux douces peu profondes, attendant sans bouger qu'une proie passe, puis la transperçant avec son long bec pointu et puissant. Il se nourrit de poissons, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, larves, reptiles, petits rongeurs et petits oiseaux

Le Héron pourpré niche habituellement en petites colonies, dans les roselières denses en eau peu profonde, à environ un mètre au-dessus de l'eau. Le nid volumineux est une plate-forme faite de roseaux ou de brindilles.

La femelle dépose 2 à 5 œufs bleu-vert clair. L'incubation dure environ 25 à 30 jours, assurée par les deux parents. Les poussins sont nourris et protégés par les adultes, qui régurgitent de la nourriture directement dans leurs becs ou dans le nid. Les jeunes quittent le nid au bout de dix jours et s'installent dans les branches proches, revenant vers le nid pour être nourris. Ils s'envolent à l'âge de trois mois.

# Période de présence sur le site J F M A M J J A S O N D

#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Héron pourpré se reproduit au bord des lacs et des marécages avec des roselières étendues.

En dehors de la saison nuptiale, il préfère les zones humides plus ouvertes bordées de végétation.

#### Menaces

Détérioration des zones humides Suppression ou dégradation des roselières dans les étangs Fluctuations irrégulières du niveau de l'eau dans les roselières

#### Mesures de gestions favorables

Protection des zones humides Gestion hydraulique des plans d'eau Entretien des roselières

### Marouette ponctuée

Porzana porzana



#### **Description**

Taille : 22 à 24 cm Envergure : 37 à 42 cm

La Marouette ponctuée a les parties supérieures brunolivâtre foncé, rayées et tachetées. Les <u>ailes</u> sont brun foncé. La poitrine est grise avec des taches blanches. Les flancs sont striés, et les sous-caudales sont ocrées. Les <u>pattes</u> sont verdâtres. La base du <u>bec</u> est rouge.

La femelle est plus terne que le mâle.

#### **Ecologie**

La Marouette ponctuée est un grand <u>migrateur nocturne</u> qui va hiverner en Afrique Tropicale.

Elle se nourrit de <u>coléoptères</u>, nymphes de libellules, <u>insectes</u> aquatiques, chenilles, <u>mollusques</u> et graines de plantes aquatiques.

Elle préfère courir ou nager plutôt que voler. Elle vit, en général, solitaire ou en couple. Elle est active de l'aurore au crépuscule, davantage au coucher du soleil.

Le nid est construit par le couple. Il est fait de joncs et d'herbes, normalement sur une motte, dans l'eau, et se trouve recouvert par la végétation environnante. La ponte a lieu en mai/juin. La femelle dépose de 8 à 12 oeufs olive ocré, très tachetés. L'incubation dure de 18 à 21 jours, assurée par le couple.

Les jeunes, <u>nidifuges</u>, mangent déjà seuls à l'âge de un jour. Les deux parents les nourrissent et ils abandonnent le nid au bout d'environ 50 jours.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

La Marouette ponctuée apprécie les milieux faiblement inondés, marais, prairies inondables, ceintures lacustres ou d'étangs. Elle niche au cœur de la zone palustre, toujours entouré d'eau.

Dans l'Est de la France, elle occupe plutôt les roselières.

#### Menaces

Comblement ou drainage des zones humides

Dérangement pendant sa période de nidification

#### Mesures de gestions favorables

Maintien et entretien des roselières

### Milan royal

Milvus milvus



#### **Description**

Taille : 60 à 66 cm Envergure : 145 à 165 cm

Le Milan royal est un rapace très facile à identifier, entre autres grâce à sa longue queue rousse triangulaire, profondément échancrée, typique de l'espèce. La tête est blanchâtre et le plumage brun rouge dessus et roux rayé de brun dessous. Les ailes sont tricolores dessus et on peut observer au-dessous deux fenêtres blanches, situées au niveau des poignets, également caractéristiques du Milan royal.

Les jeunes oiseaux sont faciles à reconnaître dans les premiers mois suivant leur envol : l'ensemble du plumage est nettement plus pâle, les couvertures sus-alaires sont terminées par une petite frange blanche et l'iris est sombre.

#### **Ecologie**

Le Milan royal est une espèce migratrice. Il revient d'Afrique durant les mois de février-mars puis s'installe pour la reproduction.

Le couple construit en général un nid chaque année. La ponte comporte 2 à 3 œufs et l'incubation dure en moyenne 38 jours.

Le Milan royal est une espèce très opportuniste. Son régime alimentaire est par conséquent très varié : mammifères, micromammifères, poissons, oiseaux, invertébrés, qu'ils soient vivants ou morts, le Milan royal étant également charognard.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Milan royal affectionne les forêts ouvertes, les zones boisées éparses ou les bouquets d'arbres avec des zones herbeuses proches, des terres cultivées, des champs de bruyères ou des zones humides.

Les massifs d'étendue restreinte et les lisières forestières en paysage de campagne lui conviennent, pour peu que ces boisements comprennent des grands arbres favorables à la nidification.

#### Menaces

Destruction de son habitat, retournement de prairies

Dérangement pendant sa période de nidification

Empoisonnement

#### Mesures de gestions favorables

Maintien des prairies Mise en place de zones de quiétudes autour des nids Interdiction d'utilisation de pesticides

## Pic noir





#### **Description**

Taille: 45 à 47 cm Envergure: 64 à 68 cm

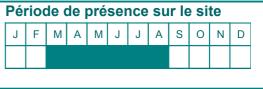
Le Pic noir est le plus grand des pics d'Europe. Seule une tache rouge, nettement plus grande chez le mâle que chez la femelle, contraste avec son plumage uniformément noir.

#### **Ecologie**

Le Pic noir est un oiseau sédentaire. Il se nourrit , comme tous les pics, d'insectes arboricoles, de chenilles, voire de fourmis sur les branches, sur les troncs ou au sol.

Il creuse une loge à l'entrée ovale, souvent dans un gros hêtre pour y installer son nid. La ponte de 3 à 5 œufs a lieu en avril. L'incubation dure de 12 à 14 jours. L'envol est précoce et peut se produire dès le vingt-septième jour.

Dès leur envol, les jeunes se dispersent et s'installent à plusieurs dizaines de kilomètres de leur lieu de naissance, et parfois plus. Le Pic noir pousse des cris puissants et son tambourinage constitué par la percussion avec le <u>bec</u> de branches ou de troncs secs peut être audible à près d'un kilomètre



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Strictement arboricole, le Pic noir est dépendant de zones forestières équilibrées.

Il fréquente les vieilles forêts de feuillus pures ou en mélange avec quelques résineux.

#### Menaces

Rajeunissement des forêts Diminution du diamètre d'exploitabilité des arbres.

Elimination systématique des arbres morts et arbres à cavités

#### Mesures de gestions favorables

Mise en place d d'îlots de vieillissement Conservation d'arbres morts et d'arbres à cavités

#### Pie-Grièche écorcheur

Lanius collunio



#### **Description**

Taille: 16 à 18 cm Envergure: 24 à 30 cm

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de taille moyenne qui se distingue par son manteau brun roux.

Le mâle a la poitrine d'un blanc-rosé et porte une calotte grise au dessus du bandeau noir de sa tête. La femelle adulte est beaucoup plus terne. Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre est fortement vermiculé, barrée de lignes noires.

#### **Ecologie**

Les Pie-grièches sont de grandes consommatrices d'insectes, en particulier des coléoptères. Mais elles apprécient aussi les araignées, les escargots et les microvertébrés.

La Pie-grièche écorcheur chasse à l'affût à partir de perchoirs situés le plus souvent entre 1 et 3 mètres audessus du sol (poteaux, fils, branches mortes, piquets de clôture).

Elle empale régulièrement ses proies, d'où le nom d'« écorcheur ». Cette pratique permet d'une part à l'oiseau de dépecer de grosses proies et d'autre part cela constitue un garde-manger.

La Pie-grièche écorcheur est un migrateur transsaharien présent sur les sites de reproduction à partir de fin avril ou début mai, et jusqu'en août ou début septembre.

Les pontes sont déposées à partir de la mi-mai, l'incubation dure 14 à 16 jours et le séjour des jeunes au nid 14 à 15 jours. Avec les pontes de remplacement, la période de ponte s'étale jusqu'au début de juillet. Des jeunes au nid sont donc parfois observés jusqu'à la fin de ce mois.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

L'habitat de la Pie-grièche écorcheur se caractérise par des milieux ouverts de campagne cultivée (prairies de fauche, pâtures, talus enherbés...) parsemés de haies ou bosquets, de zones ponctuelles de buissons épineux ou de broussailles

#### Menaces

Disparition des haies Retournement des prairies Intensification des pratiques agricole

#### Mesures de gestions favorables

Conservation des prairies Conservation des haies et bosquets Gestion extensive des prairies Limitation des pesticides et des traitements antiparasitaires

### Pygargue à queue blanche

Haliaeetus albicilla



#### **Description**

Taille : 77 à 92 cm Envergure : 200 à 245 cm

Aigle très corpulent et de grande taille, il a une silhouette massive caractérisée par une large envergure et une queue courte cunéiforme. L'ensemble du plumage est brun foncé sauf la tête et la base du cou légèrement plus clairs. Les oiseaux âgés ont la tête et le cou blancs. Les adultes ont la queue blanche. La moitié de la longueur des pattes est emplumée. La tête est large et le bec très massif. Les pattes et le bec sont jaunes.

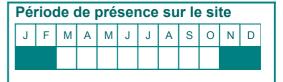
Le juvénile est beaucoup plus foncé, gagnant progressivement le plumage adulte en 5 ou 6 ans. La queue et le bec sont foncés. La queue présente une bande terminale foncée chez les sub-adultes, avant de blanchir chez l'adulte.

#### **Ecologie**

Ce rapace n'est présent qu'en période hivernale en France. Il repart ensuite vers des zones plus nordiques pour nicher.

Il se nourrit principalement de poissons. Il consomme aussi des oiseaux (canards ou cygnes) et des mammifères (du campagnol au renard). Il peut également être charognard si les proies viennent à manquer.

Il chasse à l'affût ou bien cherche sa proie en volant à basse altitude et en décrivant des cercles. Il peut également patauger dans une eau peu profonde et capturer des poissons. Le Pygargue attaque les oiseaux aquatiques jusqu'à leur épuisement, la chasse peut alors durer près de 45 minutes. Les Pygargues chassent seul ou en couple.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Pygargue à queue blanche est une espèce liée aux milieux aquatiques (côtes maritimes, grandes rivières, lacs, etc.), soit à l'intérieur des terres, soit au bord de mer.

Dans les terres, le Pygargue à queue blanche se plaît au bord des lacs et des fleuves propices à la prédation, dans la toundra et dans la forêt

#### Menaces

Disparition des zones humides Utilisation de pesticides

#### Mesures de gestions favorables

Protection des zones humides

### Râle des genêts

Crex crex



#### **Description**

Taille : 27 à 30 cm Envergure : 46 à 53 cm

Le Râle des genêts ressemble à une perdrix mais sa coloration est plus uniforme, ses <u>pattes</u> plus longues et son <u>bec</u> plus épais. Il ne vole que rarement et sur de courtes distances, les pattes pendantes.

En plumage nuptial, les <u>plumes</u> du dessus noires au centre et bordées de brun donnent au manteau un aspect écailleux. Le dessous est chamois clair barré de marron aux flancs. Les <u>couvertures</u> alaires sont rousses, la gorge et la poitrine grises. Les sexes sont assez semblables, cependant la femelle est légèrement moins grise sur les côtés de la tête et du cou.

Les jeunes sont noirs.

#### **Ecologie**

Migrateur, le Râle de genêts hiverne en Afrique australe. Il est présent en France d'avril à août.

Le Râle des genêts se nourrit d'insectes divers, de larves, mollusques terrestres, lombrics mais également de graines et débris végétaux.

Se manifestant essentiellement de nuit, le mâle émet un chant bisyllabique très caractéristique. Quelques jours après l'accouplement, les œufs sont déposés à même le sol dès le début du mois de mai dans un nid sommaire. La ponte compte 8 œufs en moyenne.

Les jeunes sont nidifuges. Indépendants après 10-12 jours, ils volent à 30-35 jours.

La femelle peut entreprendre une deuxième ponte dans certains secteurs, quand les conditions le lui permettent, notamment lorsque les fauches sont tardives, en juillet par exemple.



#### Statut

Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux

#### Habitat

Le Râle des genêts vit presque exclusivement dans les prairies de fauche des vallées et marais inondables.

#### Menaces

Drainage ou retournement de prairies humides

Fauches précoces

#### Mesures de gestions favorables

Conservation des prairies humides Gestion extensive des prairies Fauche tardives

## Annexe 3 : Engagements unitaires des MAEt

Dernière modification: 06/08/2012 62 / 71

# COUVER06 : Création et entretien d'un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées)

#### **OBJECTIFS:**

L'objectif de cet engagement est d'inciter les exploitants agricoles à implanter et entretenir des couverts herbacés pérennes dans les zones où il y a un enjeu environnemental important au-delà des couverts exigés dans le cadre de la conditionnalité (Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales) et des bandes enherbées rendues obligatoires, le cas échéant, dans le cadre des programmes d'action en application de la Directive Nitrates.

Cet engagement répond à la fois à un objectif de protection des eaux, paysager et de maintien de la biodiversité. En effet, la création de couvert herbacé sur des parcelles ou de partie de parcelles, y compris de bandes enherbées, permet de limiter les phénomènes érosifs et le lessivage des intrants (objectifs lutte contre l'érosion et qualité des eaux), constitue un refuge pour la faune et la flore (objectif biodiversité) et permet la valorisation et la protection de certains paysages (objectif paysage).

#### **DEFINITION LOCALE:**

- Cet engagement est applicable à toutes parcelles labourées se situant dans la zone Natura 2000 « Plaine et étang du Bischwald ».
- Couverts autorisés : couverts environnementaux au titre des BCAE. Les couverts implantés devront être permanents pendant les cinq années d'engagement.
- Cet engagement peut être engagé sur la totalité ou sur une partie d'une parcelle avec une largeur minimale de 10 mètres.

MONTANT DE L'AIDE : 158 €/ha/an

# SOCLEH01 : Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe

#### **OBJECTIFS**:

Cet engagement unitaire reprend les obligations à la parcelle du cahier des charges de la PHAE2. Il ne peut être souscrit seul, sauf à titre exceptionnel.

MONTANT DE L'AIDE : 76 €/ha/an

# HERBE\_01 : Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage

#### **OBJECTIFS:**

Cet engagement vise à permettre le contrôle des engagements unitaires portant sur les conditions d'utilisation des surfaces en herbe par la fauche et/ou le pâturage. Il a également une vocation pédagogique incitant l'exploitant à raisonner ses interventions en fonction de ces objectifs de production et de préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

Cet engagement unitaire ne peut être souscrit seul ni en combinaison avec uniquement un des engagements unitaires SOCLE\_01, 02 ou 03.

#### **DEFINITION LOCALE:**

- Un modèle de cahier d'enregistrement sera défini au niveau régional et fourni aux exploitants.
- L'enregistrement devra porter, pour chacune des parcelles engagées dans la MAE sur les points suivants :
  - Identification de l'élément engagé (n° de l'îlot, parcelle ou partie de parcelle, ou groupe de parcelles, telle que localisé sur le RPG)
  - Fauche ou broyage : date(s), matériel utilisé, modalités
  - Pâturage : dates d'entrées et de sorties par parcelle, nombre d'animaux et d'UGB correspondantes

MONTANT DE L'AIDE : 17 €/ha/an

# HERBE\_02 : Limitation de la fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables

#### **OBJECTIFS**:

La limitation des apports de fertilisants, minéraux et organiques, permet le maintien des habitats naturels ou la réapparition d'une prairie ou d'une pelouse à haute valeur naturelle (habitats et espèces). Elle contribue également à la préservation de la qualité de l'eau.

Le cahier des charges de la PHAE2, accessible sur l'ensemble du territoire national, établit une quantité maximale autorisée de 125 unités/ha/an en azote total, dont 60 unités/ha/an en azote minéral sur chaque parcelle engagée. Une réduction de ces maximums autorisés peut se justifier sur certaines zones où il existe un enjeu de protection de la qualité de l'eau par rapport aux nitrates ainsi que sur certains milieux remarquables (enjeu biodiversité).

#### **DEFINITION LOCALE:**

- Surface en grandes cultures éligibles après création d'un couvert herbacé
- Quantité maximale de fertilisation azotée totale (minéral + organique) autorisée sur chaque parcelle engagée : **60 unités d'azote total/ha/an**
- Quantité maximale de fertilisation azotée minérale autorisée sur chaque parcelle engagée : **60 unités N/ha/an**
- L'épandage des boues d'épuration et/ou de compost est autorisé

#### MONTANT DE L'AIDE : 71 €/ha/an

1.58 \* n3 - 31.44 soit 1.58 \* 65 - 31.44 = 71

n3 = nombre d'unités d'azote total économisées par rapport à la référence de 125 u N/ha de la PHAE

# HERBE\_03 : Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables

#### **OBJECTIFS**:

Cet engagement vise à préserver la flore et l'équilibre écologique de certains milieux remarquables (tourbières, prairies humides...) mais également à préserver la qualité de l'eau sur certaines zones très sensibles au lessivage de l'azote et du phosphore, notamment en bordure de cours d'eau et sur les aires de captages d'eau potable, en interdisant toute fertilisation (NPK) et organique (hors apports éventuels par pâturage).

#### **DEFINITION LOCALE:**

- Surface éligible : prairie à « Habitats prairiaux à enjeu avifaunistique moyen »
- Toute fertilisation est interdite (hors apports éventuels par pâturage).

MONTANT DE L'AIDE : 135 €/ha/an

# HERBE\_06 : Retard de fauche sur prairie et habitats remarquables

#### **OBJECTIFS:**

La définition de périodes d'interdiction d'intervention mécanique permet aux espèces végétales et animales inféodées, aux surfaces en herbe, entretenues par la fauche, d'accomplir leur cycle reproductif (fructification des plantes, nidification pour les oiseaux) dans un objectif de maintien de la biodiversité.

#### **DEFINITION LOCALE:**

- Surface éligible : grandes cultures après création d'un couvert herbacé
- Période pendant laquelle la fauche, le broyage et le pâturage sont interdits :
   du 1<sup>er</sup> avril au 20 juin.

#### MONTANT DE L'AIDE : 71 € /ha/an

J2 = nombre de jours de retard de fauche par rapport à la pratique habituelle, soit 20 jours

(D'après l'enquête agricole : 77 % des parcelles fauchées entre le 15 mai et le 15 juin donc date de fauche de référence : 1<sup>er</sup> juin)

f = coefficient de perte de rendement fourrager liée à une diminution de la fertilisation : 0.8 en cas de combinaison avec HERBE 02

Document d'Objectifs Natura 2000 : « Plaine et Etang du Bischwald »

Chambre d'agriculture de la Moselle

Annexe 4 : Bibliographie

Dernière modification : 06/08/2012 68 / 71

- DIREN Lorraine. (2006) Formulaire standard pour les ZPS. 2006. ZPS n° FR4112000. 14 p.
- BERG Å. (1997) Diversity and abundance of birds in relation to forest fragmentation, habitat quality and heterogeneity. *Bird Study* 44 : 355-366.
- BOUTELOUP, G. (2007) Recensement avifaunistique de la ZPS FR4112000 (Plaine et étang du Bischwald 57). Rapport Centre Ornithologique Lorrain / DIREN-Lorraine / Agence de l'Eau Rhin-Meuse. 42 p. + annexes.
- BRANCIFORTI, J. & MULLER, S. (2003) Influence des pratiques agricoles sur l'utilisation de l'habitat chez deux espèces d'oiseaux typiques des vallées alluviales du nord-est de la France : Le Tarier des prés *Saxicola rubetra* et le Courlis cendré *Numenius arquata*. *Alauda* 71 (2) : 159-174.
- BRETAGNOLLE V. et DEMONGIN L. (2004) Rapport scientifique final programme LIFE-Butor 2001 2004. Centre National pour la Recherche Scientifique, 54 p.
- BROYER J. et CURTET L. (2002) Gestion de l'habitat des oiseaux d'eau en Dombes : pour une prise en considération de l'impact du ragondin (Myocastor coypus) sur les roselières. Séminaire européen gestion et conservation des ceintures de végétation lacustre. Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie, le Bourget-du-Lac, 23-26 octobre 2002, 254 p.
- CARON P. (1995) Avifaune paludicole remarquable et roselières des étangs lorrains. Office National de la Chasse, Centre National d'Etude et de Recherche Appliquée sur l'Avifaune Migratrice, 36 p. + annexes.
- Conservatoire des Sites Lorrains (2005) Plan de gestion du marais de Lelling et Guessling-Hémering 2005/2011
- CURTET L. (2007) Restauration de roselières : l'expérience de Printegarde, sur le Rhône. *Faune Sauvage* 278 : 57-60.
- DELELIS N. et BOIN S. (2006) Typologie de l'habitat du Blongios *nain Ixobrychus minutus* dans le Marais Audarmois (Pas-de-Calais). *Alauda* 74 (1): 65-75.
- DIREN Lorraine. (2006) Modernisation des ZNIEFF en Région Lorraine. Espèces et habitats déterminants de Lorraine. Rapport DIREN Lorraine. 84 p.
- DOR J.-C. (1995) Avifaune du Bischwald. 84 p.
- ESOPE, 2008. Modernisation des ZNIEFF, bancarisation de données naturalistes et qualification des zonages ZNIEFF (programme 2006-2008). CIRIL / DIREN Lorraine.
- FRANÇOIS J., LEGRAND G., MICHEL H. (1993) Nidification de la Cigogne noire (*Ciconia nigra*) en Lorraine. *Ciconia* 17 (3): 133-142.
- GANDER A. (2003) Gestion des roselières par décapage. Bilan de l'essai pilote de Font (FR). Recherche dans la Grande Cariçaie, végétation et flore. Grande Cariçaie, 33 p.

- GENTRIC A. et GUENESCHEAU Y. (1992) La Cigogne noire *Ciconia nigra* dans le Centre-Ouest de la France. Prospections 1991 et synthèse des données antérieures. LPO Anjou, Ministère de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature.
- GÜSEWELL S. et LE NEDIC G. (2004) Effects of winter mowing on vegetation succession in a lakeshore fen. *Applied Vegetation Science* 7 : 41-48.
- HUHTA E. et JOKIMÄKI J. (2001) Breeding occupancy and success of two hole-nesting passerines: the impact of fragmentation caused by forestry. *Ecography* 24 : 431–440.
- KERBIRIOU E. (2003) Actes du séminaire : Activités humaines et conservation des roselières pour l'avifaune. 14 et 15 novembre 2003, Vendres-Plage (Hérault). Séminaire réalisé dans le cadre du programme « Restauration et gestion des habitats du Butor étoilé en France. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 50 p.
- KERBIRIOU E. (2006) Life Butor étoilé : Recueil d'expériences. Biologie et gestion des habitats du Butor étoilé en France. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 96 p.
- KERBIRIOU E. et JOLIVET C. (2006) Life Butor étoile : bilan et perspectives du programme LIFE Butor étoilé : 2001-2006. Ligue pour la Protection des Oiseaux, 16 p.
- KNOCHEL A. (2005) Nature et Agriculture en Plaine du Bischwald : un équilibre fragile. Rapport de stage, Master Professionnel 2 Espace Rural et Environnement. Université de Bourgogne, 66 p.
- LACHAT T. et BÜTLER R. (2007) Gestion des vieux arbres et du bois mort. Îlots de sénescence, arbres-habitat et métapopulations saproxyliques. Mandat de l'Offce fédéral de l'environnement. 87 p.
- LPO Mission FIR et LPO Champagne-Ardenne (2007) Plan national de restauration du Milan royal. 76 p.
- MALY L. (1997) Le Gobemouche à collier *Ficedula albicollis* en France : répartition, habitat, effectifs. *Ornithos* 4 (3).
- MALENFERT P. (2004) le Milan royal (*Milvus milvus*) en Lorraine. Un déclin dramatique. *Ciconia* 28 (2) : 57-66.
- MAUMARY L., VALLOTTON L., KNAUS P. (2007) Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin, 848 p.
- MULHAUSER B. et CLERC C. (1996) Gestion de la Grande Cariçaie connaissances après dix années d'expérience. Manuel Conservation des marais en Suisse, 13 p.
- MULLER Y. (1996) Dénombrement de l'avifaune nicheuse de la forêt du Romersberg, chênaie-hêtraie de 420 ha sur le plateau lorrain. *Ciconia* 20 (1) : 1-29.
- MULLER Y. (1997) Les oiseaux de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord. *Ciconia* 21 : 1-347.
- MULLER Y. (1999) Recherches sur l'écologie des oiseaux forestiers des Vosges du Nord. VII : Etude de l'effet de lisière. *Ciconia* 23 (2) : 51-75.

- MULLER Y. (2001) Evolution récente de l'avifaune nicheuse de la forêt du Romersberg (Moselle). Impact de la gestion forestière et de l'ouragan Lothard. *Ciconia* 28 (1) : 1-24.
- MULLER Y. (2007) Arbres à cavités et oiseaux cavernicoles. Les enseignements d'un suivi dans le pays de Bitche. ONF *Rendez-vous techniques* 16 : 52-54.
- ONF (2005) Charte Forestière de Territoire du Morvan. Ilots de vieillissement : mode d'emploi Pourquoi et comment installer des îlots de vieillissement dans les forêts du Morvan ? ONF, Conseil Régional de Bourgogne. 25 p.
- Préfecture de Moselle / DIREN-Lorraine (2005) "Plaine et Etang du Bischwald". Proposition de Zone de Protection Spéciale. Directive 79/409/CEE concernant la conservation des Oiseaux sauvages. 9 p.
- REDOUTE, M. (2004) Mise en place d'une méthodologie d'évaluation des enjeux avifaunistiques des Zones de Protection Spéciale (ZPS). Plaine et étang du Bischwald. Rapport DIREN-Lorraine / INPL / Université Henri Poincaré / Université de Metz. 18 p. + annexes.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999) Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- SILVAN N., VASANDER H., LAINE J. (2004) Vegetation is the main factor in nutrient retention in a constructed wetland buffer. *Plant and Soil* 258: 179–187.
- SINNASSAMY J.-M. Et MAUCHAMPS A. (2000) Roselières, gestion fonctionnelle et patrimoniale. Gestion des milieux et des espèces, Cahiers techniques n°63. Réserves Naturelles de France, 96 p.
- TOURNEBIZE T., FAUVEL B., GAILLARD S. (2006) Statut et habitats du Blongios nain *Ixobrychus minutus* sur les lacs de la forêt d'Orient. *Alauda* 74 (1) : 151-154.
- TROTIGNON J. (2000) Des étangs pour la vie, améliorer la gestion des étangs. Nouvelle édition. Gestion des milieux et des espèces. Cahiers Techniques n°61. Atelier Technique des Espaces Naturels, 70 p.
- WESOŁOWSKI T. (2007) Lessons from long-term hole-nester studies in a primeval temperate forest. *Journal of Ornithology* 148 (2) suppl 2 : 395-405.
- WHITE G., PURPS J., ALSBURY S. (2006) The bittern in Europe : a guide to species and habitat management. RSPB, Sandy, 194 p.